

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Origine, caractère et évolution de l'idée monarchique en Hongrie
Le romantisme
Pensions de guerre
Le curé Pecquet en parle au catéchisme
La place de Bloy dans l'histoire littéraire
Cris d'alarme
Mon filleul étudie le latin, la géographie et l'histoire des Capucins
Les livres et la vie

Comte Albert Apponyi
Comte Gonzague de Reynold
Robert van den Bosch
Omer Englebert
Léopold Levaux
Paul Halflants
Alexandre Masseron
Jean Maxence

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'audience pontificale du Pèlerinage de la J. O. C. F., Mgr J. Schyrgens. — France.

La Semaine

Sans doute les économistes, ces bons et chers « professeurs », expliqueront-ils, une fois encore, et après coup, pourquoi la Livre Sterling a craqué, comment elle ne pouvait pas ne pas craquer, et que ce craquement confirme telles vérités certaines de la science économique. Il reste que quiconque aurait osé prédire la chose, il y a quelques mois seulement, en eût entendu de belles ! Ah, les économistes ! Ont-ils assez sévi depuis la guerre et pour nous conduire où, grands dieux ?

Pourquoi la fière Angleterre en est-elle réduite à l'humiliation que nous connaissons, que connaît la France, que connaissent presque tous les pays ?...

Est-ce, comme l'écrit notre ami Jean Valschaert, parce que l'étranger a vu l'Angleterre tout près de la révolution ; parce que les marins, irrités par la réduction de leur solde, venaient de se mutiner ; parce que les syndicats ouvriers menaçaient de passer à l'émeute si l'on touchait aux salaires et aux indemnités de chômage ; parce que les instituteurs, les instituteurs eux-mêmes, frappés eux aussi par les mesures d'économie, abandonnent leurs écoles.

Personne ne peut nier que c'est le socialisme qui a préparé et qui encourage dans les masses populaires cette incompréhension et cet esprit de révolte.

L'Angleterre a voulu concilier trop de choses inconciliables. Elle a voulu conserver le crédit de sa monnaie et en même temps continuer à vivre sous le régime démocratique, qui est un régime de surenchère et d'excessives libéralités. Les paiements en or devaient fatalement maintenir les prix de revient à un taux élevé, provoquer le ralentissement des commandes à l'industrie. Une partie de la population de l'Angleterre était donc condamnée au chômage. Plusieurs millions d'ouvriers durent être secourus par les pouvoirs publics. Mais ceux-ci, contraints par les travailleurs, exagérèrent ces secours au point d'encourager le chômeur satisfait de son indemnité à ne plus chercher le travail, voire à le refuser quand il s'offrait.

Une pareille politique ne peut se soutenir, même momentanément, qu'en abusant de ce que l'on appelle la matière imposable. On sait ce qui est au bout des excès fiscaux. Aujourd'hui, les sources de la prospérité britannique sont bel et bien taries et l'Angleterre est sur le chemin de la faillite monétaire. Son régime démocratique l'empêchant de diminuer ses dépenses, il ne lui reste, en effet, qu'un moyen pour réduire les charges de l'Etat et c'est la banqueroute de la monnaie.

Nous avons reproduit ces lignes du sympathique directeur du *Rappel* de Charleroi, parce qu'elles reflètent assez bien l'opinion du... « Conservateur moyen » au sujet de l'Angleterre. Ils sont rares, d'ailleurs, même parmi les hommes cultivés, même parmi ceux qui ont beaucoup voyagé, les esprits capables de voir la réalité étrangère autrement qu'à travers les lunettes de leur formation nationale, quand ce n'est pas à travers les préoccupations déformantes d'intérêts de parti.

Donnons aussi l'avis de « l'un des économistes les plus éminents », M. le professeur Maurice Ansiaux, pro-recteur de l'Université de Bruxelles, que le *Peuple* publie sous le titre : « Les socialistes ne sont pas la cause de la crise anglaise » :

Il y a aussi une cause lointaine. C'est la revalorisation de la livre sterling, opérée en 1925, par le gouvernement anglais, à un taux supérieur d'environ 10 p. c. de la valeur réelle à ce moment-là. Pourquoi cette revalorisation ? Parce que la place de Londres finançait le commerce mondial, à cause de la solidité éprouvée de la monnaie anglaise, parce qu'il en résultait, pour les marchands d'argent de la Cité, des bénéfices énormes, et parce que l'Angleterre a alors sacrifié son industrie à sa finance. Cette revalorisation

sation exagérée a contribué largement au marasme industriel, en créant un chômage chronique, elle n'a pas atteint son but, puisque, le 21 septembre, la Livre, dont les économistes savaient depuis longtemps qu'elle était faible, a décidément flanché.

Il y a enfin, une cause immédiate. C'est l'effondrement des finances allemandes. On avait tellement prêté à l'Allemagne que celle-ci avait oublié sa misère.

Le rapport du Comité des Experts nommé par la Conférence de Londres, qui s'est tenue du 20 au 23 juillet dernier, a établi le chiffre des crédits à court terme accordés aux banques allemandes et non remboursés à la date du 31 mars 1931. Il s'agit de cinq milliards six cent trente-neuf millions de reichmarks, soit près de cinquante milliards de francs belges.

Dans cette somme formidable, la part des Etats-Unis est de 37,1 p. c., celle de l'Angleterre, de 20,4 p. c. (pas loin de dix milliards de francs belges), celle des Pays-Bas, de 9,7 p. c., celle de la France, de 6,5 p. c. et celle des autres pays de 10,2 p. c. On ne donne pas les taux d'intérêt ni les commissions, qui représentent probablement dans les 8 à 10 p. c. Les banques de tous ces pays ont été victimes de leur cupidité, de leur course aux profits. Et les sommes sont actuellement bloquées jusqu'en mars prochain, en vertu du moratoire Hoover ! Seront-elles jamais remboursées ? En tout cas, un moratoire plus long sera nécessaire, puisque l'Allemagne n'a plus qu'une monnaie dépréciée, sans qu'on puisse fixer le taux de la dépréciation.

Or, qu'est-il arrivé dans le cas de l'Angleterre, particulièrement engagée, comme vous venez de le voir ? Les banques hollandaises ont vraisemblablement réalisé leurs devises anglaises pour accroître la couverture de leurs exiguïtés. C'est ce que les banques françaises avaient fait précédemment.

— En somme, il s'agit d'une crise purement capitaliste ?

Oui, et je tiens à le dire. Les journaux conservateurs accusent le socialisme d'être, un peu partout, et particulièrement en Angleterre, la cause du marasme actuel. Il est probable que les Pouvoirs publics se sont montrés trop larges. Il est certain qu'on a trop dépensé en Allemagne. Mais la cause profonde de la crise n'est pas là. Il faut la voir dans les entreprises privées, dans la vieille chasse aux profits, favorisée en l'occurrence par l'aide à l'Allemagne. La crise, je le répète, est d'origine purement capitaliste.

Toutes les banques, tous les particuliers qui ont en portefeuille des devises anglaises subissent naturellement des pertes sensibles. Mais, pour la place de Londres, la perte sera incalculable. On doit s'attendre, d'autre part, à des réalisations de titres pour satisfaire des besoins urgents d'argent comptant, et puis, aux effets de la panique.

* * *

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, dimanche dernier, celui qui, ici même, depuis des années, annonçait la crise actuelle, le grand écrivain Hilaire Belloc.

— Et la crise ?

— Voilà où nous a conduit le capitalisme industriel ! Mais comme il est difficile de faire comprendre la chose à un Français ou à un Belge. Ils vous parlent des partis en Angleterre comme s'il s'agissait d'une organisation pareille à leur parti à eux. Ils comparent et identifient le travaillisme au socialisme. Ils croient que le travaillisme est pour quelque chose dans la crise actuelle ! Vos socialistes le nient, mais ils se trompent autant que ceux qui accusent leurs soi-disant frères anglais d'avoir mené la Grande-Bretagne à la catastrophe. Tout est différent chez nous. L'Angleterre, c'est une religion. Les Anglais croient en elle, ils la croient intangible, invulnérable. Et puis, le capitalisme industriel a tué chez nous l'agriculture et la petite propriété. Nous sommes un peuple de prolétaires. Nulle part la richesse n'est concentrée en un aussi petit nombre de mains. Notre étatismisme est formidable. Et voyez comme le Continent se trompe dans ses appréciations :

le ministère Baldwin qui précéda le gouvernement travailliste de Mac Donald, portait l'étiquette conservatrice. Il disposait d'une majorité écrasante : plus de 300 voix. Et c'est ce ministère, pourtant, qui fit voter les lois les plus étatistes, les plus socialisantes...

Pour comprendre l'Angleterre, il faut ne jamais oublier que nous fûmes, que nous sommes encore, dans une grande mesure, une aristocratie. Celui qui parle du régime démocratique anglais, ne comprend rien de ce qui se passe chez nous. Ce régime aristocratique a suscité toute une mise en scène politique et sociale, une immense *apparence* qui rend si difficile de connaître la *réalité* anglaise et qui fait que des esprits éminents ne comprennent se trompent sur l'Angleterre même après y avoir résidé pendant des années.

— Et la mutinerie de la flotte ?

— Ce que j'ai lu à ce sujet dans les journaux français est ridicule. La flotte est une grande famille. Les marins sont payés très cher. On veut réduire leur salaire de 20 %, ils sont mécontents. Mais cette opposition n'a rien à voir avec la discipline et la valeur militaire des équipages. Ces marins n'en sont pas moins fervents adeptes de la religion : Angleterre ! Et ils acclament le Roi, symbole — car il n'est plus guère que cela — de cette Angleterre-là.

Quant aux chômeurs, ils peuvent à peine vivre avec le *dole*. Celui qui connaît le mieux cette question en Angleterre m'a prouvé, chiffres à l'appui, que les abus sont très rares et que de grandes économies sur le *dole* sont impossibles.

Le grand mal, c'est que le capitalisme industriel, après un siècle de prospérité anglaise, est acculé. Il a méconnu la nature humaine. Il a fait de l'homme une machine, un pauvre hère qui ne demande plus que du pain et des jeux et qui ne sait plus ce qui fait la véritable dignité de l'homme. Cet ouvrier anglais, auquel les circonstances ont permis de payer pendant longtemps de hauts salaires, s'est habitué à un *standard of live* et à un minimum d'efforts que je ne crois pas qu'on pourra changer de sitôt. J'ai bien peur qu'on ne recourt aux solutions les plus faciles pour atténuer la crise. Le mouvement en faveur de droits protecteurs gagne. Les banquiers qui nous gouvernent s'y résoudront-ils ? Or, un tarif ne ferait que reporter les difficultés...

Voyez-vous, mon cher ami, conclut Belloc, il ne reste en présence, après cette faillite du capitalisme extrême qui sévit chez nous plus que partout ailleurs, que deux conceptions de la société : la chrétienne, faite avant tout de respect de la personne humaine. Elle a le culte de la famille. Elle base, sur une bonne distribution de la propriété privée, le développement et l'épanouissement de toutes les virtualités humaines. L'homme, chef de famille, maître de son bien au soleil, goûtant la poésie et la fantaisie, et connaissant la joie. En face de cette conception-là, celle du socialisme-communisme qui se trompe radicalement en croyant qu'une collectivité peut agir comme une personne. Or la suppression de la propriété privée, pour tout remettre à la collectivité, c'est l'homme atrophié ; c'est la mort de la liberté, de la fantaisie, de la poésie et de la joie. C'est l'homme inhumain, aussi inhumain, plus inhumain encore que ne le fit le capitalisme anglais...

* * *

Nous venons de parler de conception chrétienne de la société et de communisme. Comment n'être pas frappé du recul de la première et des progrès du second ?

Dans un article aux *Etudes*, le P. Donceur publie les résultats d'une enquête sur le clergé paroissial français de 1900 à 1930.

« La vérité, brutale, est cruelle. Elle s'établit sur deux ou trois chiffres très simples et indiscutables : de 1900 à 1930, le chiffre des ordinations sacerdotales fut d'environ 13,000 inférieur à celui des décès. Ainsi, depuis 1900, il a disparu chaque année une moyenne de 400 prêtres qui n'ont pas été remplacés. »

Et examinant l'influence des lois laïques sur le déficit des ordinations, l'auteur écrit :

De 1888 à 1893, nous assistons à une chute régulière de 100 ordinations par an : soit 1,032, 1,512, 1,443, 1,319, 1,205. La cause de cet appauvrissement n'est pas douteuse. Le 20 janvier 1892, les cardinaux Richard, Langénieux, Foulon, Place et Despres publient une *Déclaration* où ils affirment que « Le gouvernement de la République n'a été autre chose depuis douze ans (en 1880, les décrets contre les religieux) que la personification d'une doctrine et d'un programme en opposition absolue avec la foi catholique ».

Rien d'étonnant que le recrutement du clergé souffre de cette hostilité. En 1880, l'enseignement a été laïcisé dans les écoles communales ; dès l'année 1885, les rentrées de séminaires baissent. En 1882, J. Ferry fait voter la loi sur l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire. Les crucifix disparaissent des écoles, où le prêtre ne pourra plus entrer pour faire le catéchisme. En 1886, 1887, 1888, 1889, les rentrées de séminaires tombent de plus en plus.

En 1886, une nouvelle loi laïcise le personnel des écoles communales, d'où sont exclus les congréganistes. Enfin, en 1889, la nouvelle loi militaire exige des séminaristes le service d'un an ; le but avoué de la Franc-Maçonnerie est de tarir les vocations.

Les mauvaises rentrées depuis 1885, jointes à la conscription, entraînent la chute, qui atteint en 1893 le niveau inférieur de 1,205.

Puis de 1894 à 1903, il y a un sursaut.

Dès 1904 se déclenche de nouveau une chute provoquée par tout un ensemble de causes : 1° La loi de juillet 1904 astreint les séminaristes à deux ans de service, elle fait immédiatement tomber les ordinations par le retard d'un an qu'elle impose aux séminaristes ; elle agira en 1905, 1906, 1907, 1908, en compromettant des vocations ; en 1909, en ayant cinq ans plus tôt détourné bien des jeunes gens du séminaire. 2° D'ailleurs, depuis 1901, l'hostilité de la République s'est accrue : loi sur les Congrégations, puis suppression de l'enseignement congréganiste, qui vient ruiner l'école libre elle-même, après que l'école publique a été laïcisée.

Désormais la chute se précipite et la séparation de l'Eglise et de l'Etat votée en 1905 la tourne en catastrophe. Matériellement, les petits et les grands séminaires sont détruits, volés, le clergé spolié de son traitement, les églises de leurs fondations. Voilà bientôt que les curés seront même expulsés de leurs presbytères et peut-être de leurs églises. En 1907, on rappelle 5,500 ecclésiastiques pour accomplir leur seconde année de service ! Une loi sur les réunions publiques fait du culte un délit. Quelles des « manuels scolaires » en 1908 ; destruction des églises non réparées en 1910. La pauvreté, la haine, l'injure font au prêtre une vie difficile et parfois héroïque. On devine que seules les vocations ardentes résistent à ces assauts. Elles sont de moins en moins nombreuses, parce que désormais l'école laïque a fait des pères et mères de famille fort peu soucieux d'orienter leurs enfants vers le sacerdoce. C'est sous le poids de toutes ces hostilités combinées que, durant six années, s'abaisse, de plus en plus, la courbe fatale. En juillet 1914, à la veille de la guerre, on a compté à peine 700 nouveaux prêtres. Soit mille de moins qu'aux années normales.

En 1930, il y eut 800 ordinations...

Ce manque de prêtres conduit, à Paris par exemple, où il y a une moyenne de 17 prêtres seulement par 100,000 habitants, à des situations désespérées « où se trouve condamné un clergé qui, comme intelligence, vertu et courage, est sans doute le premier du monde ».

Et voici les conclusions du P. Donceur :

Telle apparaît donc la situation du clergé paroissial en France et son évolution dans ce premier tiers de siècle :

1° Un déficit d'environ 13,000 ordinations, soit la perte d'un gros diocèse par année ;

2° L'effondrement déclenché par la persécution combiste et précipité par la guerre ;

3° Un difficile redressement qui sera fatalement insuffisant pendant près de quinze ans ;

4° La pénurie incomparablement plus grave dans les grands centres de peuplement ;

5° La lenteur à suivre les circonstances sociales qui conditionnent l'apostolat...

Cette douloureuse expérience de l'Eglise de France démontre, une fois de plus, l'importance essentielle de la question scolaire. Remercions Dieu des nombreuses vocations que fait germer chez nous l'enseignement libre. Rappelons aux fidèles, à temps et à contre-temps, que l'enseignement catholique — de l'école primaire à l'université — est le rempart de la Foi et qu'il ne devrait y avoir aucun élève catholique dans les écoles et universités dites neutres...

* * *

Si la conception chrétienne est en recul dans le monde civilisé, le communisme, lui, étend chaque jour son emprise, grâce à de lamentables complicités.

Le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* a publié sous

le titre : « Le péché mortel de l'Europe », un article dénonçant la folie de l'Occident :

Il est arrivé à l'Europe, au cours de son histoire, de ne savoir ni distinguer ni conjurer un danger qui la menaçait. Il ne lui est jamais arrivé de montrer pour un ennemi qui proclame ouvertement ses mauvais desseins autant de complaisance qu'elle en témoigne aux Soviets. [...]

Péché d'accréditer, en les reconnaissant, les maîtres sanguinaires de Moscou et de favoriser leur action subversive dans le monde; péché de s'obstiner par désir de lucre à commercer avec un pays qui renie ses dettes, ne connaît pas de loi et ne se tient obligé par aucun contrat; péché de procurer des crédits à une organisation révolutionnaire qui annonce hardiment sa volonté de détruire la société, et qui utilise l'argent qu'on lui fournit pour le transformer en usine de guerre; péché de tenter des négociations et des rapprochements de dupes avec un gouvernement soviétique qui est l'allié de l'Allemagne, et qui est devenu un instrument de Berlin dirigé contre les traités sur lesquels est fondée la paix générale : l'Europe les a tous connus, et, après les récentes nouvelles, s'apprête à continuer.

La Société des Nations n'a pas été plus innocente que l'Europe. L'Amérique n'a pas eu de scrupules, et si elle n'entretient pas de relations diplomatiques, elle a multiplié les rapports financiers et commerciaux. C'est dans les peuples, plus simples ou plus sains que les dirigeants, que demeure une faculté de réaction, ou, pour employer la forte expression shakespearienne, une lie de conscience émue.

Depuis ce temps (Rapallo 1922), l'Allemagne n'a cessé de faire de son alliance avec les Soviets un élément essentiel de sa politique. Parmi les innombrables erreurs de M. Briand, qui de Locarno à l'évacuation de Mayence en passant par Thoiry s'est beaucoup trompé, l'une des plus éclatantes est de s'être vanté d'avoir par le traité de Locarno détourné l'Allemagne de la Russie. L'Allemagne a répondu à cette prétention, un lendemain de Locarno, en signant en août 1926, le traité de Berlin, qu'elle vient de renouveler au mois de juin 1931. Entre l'industrie allemande et l'industrie russe, entre l'armée allemande et l'armée rouge, il y a une collaboration étroite. Le général von Seckt, véritable organisateur des forces militaires du Reich, est ardemment partisan de l'accord avec la Russie. Le général Heve, qui était à la tête de l'armée, a été remplacé parce qu'il n'était pas assez favorable à l'entente avec l'armée rouge, et son successeur le général Hammersheim est dans les idées du général von Seckt. La Russie est pour le Reich une usine de guerre : elle accueille les officiers, les aviateurs, les ingénieurs allemands; elle est destinée à jouer le jeu de l'Allemagne contre la Pologne. Il ne faut jamais oublier la parole du comte Brockdorff-Rantzau, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, qui mourant dit : « A Moscou seulement peut être réparé le mal fait à Versailles. »

Le devoir de l'Europe a été fortement défini il y a peu de temps par M. Thénin, ancien Premier ministre de la Belgique : « Il faut, dit l'homme d'Etat belge, que nous comprenions une fois pour toutes que nous n'avons pas à fournir des armes à nos pires ennemis et à leur permettre de s'organiser pour nous détruire. »

* * *

Nous voudrions parler du discours du Saint-Père aux étudiants catholiques flamands avec toute la charité dont nous sommes capables. L'agitation menée autour de ce douloureux incident illustre, une nouvelle fois, la gravité de la situation et l'âpreté de la querelle linguistique qui oppose des frères de ce Jésus qui ne cesse de nous redire : *Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés*!...

On connaît les faits. Environ sept cents étudiants catholiques et une centaine de prêtres flamands, dont quatre chargés par leurs évêques respectifs de représenter les diocèses flamands, partis en pèlerinage à Rome, comme membres de l'Action catholique flamande, avec l'approbation et la bénédiction de leurs évêques, y recurent un accueil très dur et se virent traités comme des rebelles, en lutte contre leurs évêques et ayant « refusé obstinément » de participer au Congrès général de l'A. C. J. B. qui se tint dernièrement à Bruxelles.

Et la presse d'expression française de souligner la leçon reçue et d'expliquer à quel point elle était méritée. Et le pays flamand de protester avec véhémence contre la calomnie qui avait créé un malentendu tragique. L'émoi en Flandre est profond. L'amertume envahit des cœurs déjà trop remplis de méfiance et d'aigreur. Qui donc est responsable de « cette page tragique dans l'histoire de la Flandre catholique » se demande-t-on?

Il ne semble plus possible de douter qu'il y ait eu malentendu, après les explications fournies par M. l'abbé Philips, directeur du pèlerinage, rapportant les paroles du cardinal Pacelli et celles de son évêque, Mgr Kerckhofs. Puisse le malentendu se dissiper bien vite!... Puisse surtout la collaboration étroite entre la jeunesse catholique flamande et l'A. C. J. B., souhaitée par le Saint-Père et par les Evêques, se réaliser toujours davantage!

L'appellation A. C. J. B. n'est pas sans créer une équivoque. Le mot *belge* pourrait faire croire que cette Association étend son activité partout en Belgique. Or, seule la jeunesse wallonne et la jeunesse bruxelloise d'expression française sont admises dans l'A. C. J. B. Un cercle d'études *français* de Bruges ou d'Anvers, une œuvre de jeunesse d'expression française de Gand ou de Louvain ne sont pas acceptées dans l'A. C. J. B. Celle-ci s'interdit toute activité *en territoire flamand*. Il n'y a donc aucune friction, aucun conflit possible entre l'A. C. J. B. et la J. V. K. A. (l'association de la jeunesse flamande, dépendant, comme l'A. C. J. B., directement des évêques), et leurs dirigeants entretiennent les meilleurs rapports d'autant plus que ceux de l'A. C. J. B. sont nettement favorables au mouvement flamand.

Si une manifestation de masse de toute la jeunesse catholique belge, flamande et wallonne, est souhaitable un jour, et est dans les intentions de l'Episcopat, il n'en est pas moins vrai qu'au Congrès de Bruxelles, la jeunesse flamande n'était pas invitée.

* * *

Mais ce dont nous voudrions parler surtout, à propos du douloureux incident romain, c'est de l'état d'esprit qui règne des deux côtés de la barricade, puisque hélas! barricade il y a. Rendons hommage tout d'abord, à la manière dont les pèlerins ont accueilli la dure épreuve. Beaucoup pleuraient... A la demande des directeurs du pèlerinage, les étudiants offrirent instantanément à Dieu la grande peine éprouvée, pour que le but du pèlerinage en fut mieux atteint. Et après l'audience le cri de *Viva Pio undecimo*, fut poussé avec autant d'amour qu'avant.

Quelques jours après l'allocution papale aux étudiants flamands, M. Edgar Janssens, professeur à l'Université de Liège, eut la fâcheuse idée d'envoyer un long article à la *Libre Belgique*, que cette dernière eût l'idée plus fâcheuse encore de publier, et en première page, sous le titre : « Tête malade, cœur atteint ».

Commençons par dire tout net que beaucoup de ce qu'écrit le distingué professeur est parfaitement vrai. Et s'il nous fait l'honneur de nous lire parfois, il lui faudra même reconnaître que nous avons dénoncé, ici, depuis bien longtemps, tout ce qu'il dénonce.

Mais ce qui enlève à la critique de M. Janssens, non pas sa vérité, mais toute efficacité, ce qui même la rend nuisible, c'est que jamais il n'éleva la voix en faveur des légitimes aspirations flamandes jamais il ne protesta contre « les griefs certains et nombreux » qu'il daigne reconnaître *maintenant*, c'est-à-dire trop tard.

Conceptions fausses et sentiments condamnables — écrit-il — *apparaissent comme un gauchissement, une grave déviation du mouvement flamand, qui, parti de la constatation de griefs certains et nombreux, pouvait à l'origine s'attirer la légitime sympathie et l'appui de Belges fidèles à l'Evangile et à l'Eglise. Malheureusement, l'évidence oblige à reconnaître qu'il n'en est plus ainsi pour certains aspects du mouvement. Celui-ci, chez nombre de ses représentants, surtout dans la jeunesse, est entaché d'erreurs doctrinales qu'il ne faut pas exagérer, mais dont il importe aussi de ne point atténuer le caractère sérieux et inquiétant.*

Quel dommage que M. Janssens n'ait pas, en Belge fidèle à sa patrie, et en catholique fidèle à l'Evangile et à l'Eglise, manifesté cette sympathie légitime! Quel dommage que, puisque certains aspects seulement du mouvement sont en ce moment condamnables, l'honorable professeur, et le journal qui accueillit ses critiques, n'exalte pas les aspects du mouvement qui ne sont pas critiquables!...

L'état actuel de l'*intelligentzia* flamande est un résultat. Oui, la situation en Flandre est très grave, mais le constater sans remonter aux causes, expose à se tromper dangereusement dans le choix des remèdes.

Nous l'avons dit déjà, même si les critiques antiflamandes

accumulées par la *Libre Belgique* depuis l'armistice étaient toutes vraies — et il s'en faut!... — le fait de n'avoir que critiqué, sans jamais encourager et sympathiser, sans jamais approuver et applaudir, a directement causé l'aggravation du mal que l'on critiquait. Si tant d'idées folles ont fini par s'emparer de trop de cerveaux flamands, l'aveuglement des adversaires du mouvement flamand en est surtout responsable. Et nous persistons à penser que pour guérir la « tête malade » de la jeunesse flamande, le premier remède, le grand remède serait d'aller à cette jeunesse avec sympathie, de reconnaître que sa « maladie » est due surtout à l'injustifiable opposition que rencontre son idéal et de proclamer, que malgré tout, il reste dans cette vibrante jeunesse catholique, bien plus à louer qu'à critiquer.

Des articles de M. Edg. Janssens, mais d'un M. Janssens convaincu et enthousiaste, en faveur du renouveau flamand, et s'appliquant à comprendre et à exalter ce qu'il y a de beau et de noble dans cette lutte d'un peuple pour reconquérir son âme, feraient davantage pour guérir la « tête malade » que toutes les critiques venant de gens qui n'ont jamais su que critiquer tout effort flamand.

* * *

La *Libre Belgique* pourrait beaucoup pour guérir la « tête malade » et le « cœur atteint » de la jeunesse flamande. Si elle s'appliquait, demain, à inspirer aux innombrables catholiques d'expression française qui la lisent, une sympathie réelle envers la renaissance flamande, un amour senti pour tout ce qui est flamand, une joie vive en face de tout progrès flamand, la jeunesse flamande égarée dans les nuées, ivre de romantisme racique, linguistique et culturel, excitée, et jusqu'à quel point! par la guerre sourde menée contre tout ce qu'elle aime avec passion, se calmerait bien vite.

Elle n'est nationaliste — et quiconque connaît la Flandre vous dira à quel point toute la jeunesse des écoles subit l'emprise du nationalisme — que parce que la Belgique officielle fait toujours figure d'adversaire d'une Flandre flamande. Elle n'a la haine de tout ce qui se rattache à la langue et à la civilisation françaises (ici M. Janssens exagère manifestement), la haine de la structure constitutionnelle de la Belgique, qui, en cent années, a fait pourtant, grâce à son unité, la grandeur, la prospérité et l'indépendance de notre pays, mais que l'on juge incompatible avec la pleine expansion de la « culture » flamande », elle n'a ces haines, que parce que c'est par le « français » que l'on s'est obstiné à ne pas reconnaître « les griefs certains et nombreux » dont parle incidemment et trop tard M. Janssens, et parce que c'est la Belgique constitutionnelle qui, par une suite de fautes plus lourdes les unes que les autres, s'est opposée à l'incoercible mouvement flamand.

Si trop de jeunes intellectuels flamands en sont arrivés à la conviction que la Belgique constitutionnelle est incompatible avec la pleine expansion de la « culture » flamande, la faute en est à cette Belgique-là!

Le savant professeur de morale à l'Université de Liège illustre par des anecdotes la « tête malade » et le « cœur atteint ». Nous pourrions en conter de bien plus caractéristiques encore de l'égarement des esprits en pays flamand. Mais nous pourrions en narrer beaucoup aussi qui témoignent de sentiments profondément antiflamands chez trop de Belges se proclamant bons patriotes... mais qui méprisent profondément ce qui est flamand et déplorent tout progrès flamand comme une injure à la Patrie.

Ce que nous appelons donc de nos vœux les plus ardents, pour conjurer le mal que dénonce M. Janssens, ce ne sont pas seulement « des remèdes d'ordre politique, des concessions aussi larges qu'on voudra », mais que les Belges qui ne sont pas Flamands, aiment réellement leurs compatriotes flamands, et aiment que ces Flamands deviennent plus Flamands...

* * *

Quant à cette jeunesse catholique flamande, si généreuse, si éprise du plus noble idéal — la grandeur de sa race et l'exaltation de sa culture toute pénétrée de catholicisme — nous avons assez combattu en faveur de ses justes revendications pour avoir le droit de lui conseiller, à l'occasion du pénible incident romain, un sérieux examen de conscience. Et que tous ceux qui, comme nous, aiment cette jeunesse, fassent de même, car le courant qui l'emporte n'est pas composé que d'eau pure! Aimez la Flandre de toute votre âme, jeunes gens, mais attention à l'hérésie nationaliste! C'est nous qui avons écrit un jour, il y a dix ans, que le nationalisme serait la prochaine hérésie condamnée. Invité à nous expliquer, nous avons dit alors que le nationalisme n'est pas à proprement parler une doctrine, « mais la prédominance d'un sentiment qui fait passer à l'arrière-plan, chez ceux qui en sont « possédés », toute préoccupation autre que la préoccupation nationaliste ».

Le nationalisme, cette hérésie pratique qui ravage l'Eglise, expose à tout ramener, à tout subordonner, au problème racique, linguistique et culturel. On ne voit plus que cela, on ne sent plus que cela, on néglige pratiquement tout le reste pour cela, risquant de nuire aux intérêts les plus sacrés pour promouvoir cela, bref, on se comporte comme si cela était tout.

Et l'état d'exaltation sentimentale, de tension exaspérée, dans lequel vous plonge ce romantisme, déforme tout, même les principes les plus certains de la morale catholique. La Flandre est en ce moment le royaume de l'équivoque. Trop de choses y sont vagues et imprécises. Si on ne peut pas dire que les plus graves erreurs y règnent, parce que ces erreurs ne sont pas cristallisées, ne sont pas énoncées, il est certain que bien des vérités y sont obscurcies. On ne « voit » plus très bien, mais on « sent » très fort. Jeunesse catholique flamande, attention! Voilà que la cause flamande est gagnée, et brillamment! Ne la compromettez pas par de funestes exagérations et par une mentalité qui, si vous n'y prenez garde, vous conduirait au mur, au mur de l'orthodoxie catholique où vous iriez vous écraser pour le plus grand dommage de cette Flandre catholique que vous aimez passionnément.

Jeunesse catholique flamande, on vous a trop laissée à vous-même, on ne vous a que trop abandonnée à de mauvais bergers. Devant la victoire flamande — car plus rien n'arrêtera le renouveau flamand — ressaisissez-vous! Ayez confiance dans votre idéal et dans votre cause. Ne renversez pas les valeurs. Si l'apreté de la lutte, l'aveugle obstination de vos adversaires, expliquent votre exaltation racique et culturelle, n'écrivez pas en doctrine erronée ce qui n'est que psychologique et de qui ne peut être que transitoire. Laissez les antiflamands mourir en paix! Faites comme Mussolini, ne vous occupez plus de vos adversaires, mais travaillez directement au développement et au salut de votre peuple. Vous ne savez peut-être pas à quel point la bataille est gagnée. Dans une génération, la vie en Flandre sera tout à fait flamande et cette vie, jeunes intellectuels flamands, sera ce que vous la ferez.

Alors, jeunesse flamande, le devoir qui s'impose est clair. Imprégnez cette transformation de votre Flandre d'esprit catholique, mais d'un catholicisme de bon aloi, dégagé de tout faux mysticisme.

La lutte ardente vous a dressé en face d'un adversaire puissant et sournois, exaspérée, ulcérée et méfiante. Apaisez-vous! Soyez aimable. Après avoir remporté la victoire, laissez donc la douceur reprendre sa place. Examinez votre conscience. Expulsez-en tout ce que de longues années de persécution, car ce fut une persécution, et M. Janssens a grand tort de parler de « persécution par persuasion », ont amassé d'aigreur dans l'âme flamande, et rayonnez de santé et de joie!

Origine, caractère et évolution de l'idée monarchique en Hongrie ⁽¹⁾

Très sensible à l'honneur que cette Association, placée sous l'égide d'une grande mémoire, a bien voulu me faire en m'invitant à lui parler, je crois entrer dans l'esprit de cette invitation en choisissant comme sujet de ma conférence le trait le plus saillant, le plus caractéristique de notre vie nationale, la création la plus originale du génie hongrois, la pierre angulaire de notre édifice constitutionnel : la royauté hongroise, ses origines, son évolution, sa nature particulière. Ce n'est pas du principe monarchique en thèse générale que je désire vous parler, malgré l'intérêt que la discussion de ce problème pourrait présenter dans ses relations avec l'état présent de l'évolution humaine; c'est d'un cas spécial que je veux vous entretenir, d'une institution nationale dont l'éclat remonte à plus de neuf siècles, les racines à des temps immémoriaux et qui, aujourd'hui encore, garde toute sa vitalité, toute sa fraîcheur, toute son action sur l'âme populaire, parce qu'elle en est le produit organique.

Elle naquit, ou disons peut-être : elle parut à la surface comme je viens de l'indiquer il y a neuf cent trente ans. C'est en l'année 1000 de l'ère chrétienne que saint Etienne, le premier roi de Hongrie, reçut sur sa tête la couronne envoyée par le pape Sylvestre, la même qui, aujourd'hui encore, sert au sacre de nos rois. Mais ce n'est pas par ce couronnement que saint Etienne prit le pouvoir suprême en Hongrie; il en était déjà investi comme descendant direct du grand chef Arpád, que les tribus hongroises avaient placé à leur tête lorsqu'elles se réunirent en nation par un pacte solennel conclu vers le milieu du neuvième siècle, pacte qui jeta les fondements de notre vie constitutionnelle, en déterminant dans ses lignes générales les droits et les devoirs du chef et ceux des hommes libres composant la nation. Il nous faut donc remonter à ces sources pour bien comprendre l'évolution qui transforma en royauté chrétienne l'organisation primitive que nos ancêtres païens s'étaient donnée et pour saisir le caractère particulier de cette royauté.

D'après les récits de source byzantine contemporaine, coïncidant avec la tradition populaire la plus ancienne, ce fut vers le milieu du IX^e siècle que les sept tribus dont se composait le peuple hongrois résolurent de créer entre elles un lien politique permanent, qui leur permettrait d'aller à la conquête d'une patrie définitive. Poussées de l'Asie centrale vers l'Occident par les dernières convulsions de la migration des peuples, elles séjournaient à l'époque dont nous parlons aux environs de la Crimée; mais, pour différentes raisons, la place n'était pas tenable, et déjà elles avaient jeté le regard sur le territoire qui devait être pendant plus de mille ans la Hongrie. Leur diplomatie rudimentaire avait pu constater que les fragments peu nombreux de peuplades diverses qui occupaient une partie de ce territoire, sans organisation politique commune, n'offraient pas une résistance bien sérieuse, et que les entreprises contemporaines d'un grand chef morave nommé Svatozlouk et les tsars de Bulgarie pourraient être vaincues à l'aide des empereurs allemands et byzantins, jaloux de ces tentatives et donc disposés à accepter l'alliance des nouveaux arrivés. Nos ancêtres, c'est-à-dire les chefs des tribus, se réunirent donc en convention et voici ce que les récits byzantins nous disent sur les résultats de cette réunion. On y choisit pour chef un guerrier illustre nommé Arpád et on conclut avec lui, sous serment, un véritable

pacte social, dont voici les principales dispositions : les tribus s'engagent à être fidèles au chef et à toujours choisir ses successeurs dans sa descendance; le chef s'engage à ne rien entreprendre sans l'assentiment des hommes libres; personne ne pourra être exclu de sa part au territoire conquis; l'infidélité envers le chef est punie de mort; le chef, s'il manque à ses engagements, est voué à la malédiction universelle.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la véracité de ce récit dans ses grandes lignes, car à chaque page de notre histoire, on trouve l'application des principes déposés dans le pacte, qu'on doit donc considérer comme le document fondamental de la constitution hongroise, resté en vigueur dans son essence à travers tous les changements de forme, jusqu'à nos jours. La royauté constitutionnelle n'en est que l'évolution organique; l'inspiration chrétienne n'y rencontrait aucune difficulté, car, dans les principes ainsi posés rien n'est en contradiction avec elle. Certes, la royauté, dont l'établissement coïncidait avec la conversion au christianisme et qui devait nécessairement s'entourer des formes de gouvernement usitées dans les monarchies chrétiennes contemporaines, opéra sous ces rapports des changements considérables : en apparence, elle signifiait un point de départ nouveau. Mais ce qui resta, c'est le caractère essentiel, l'esprit de l'organisation politique que la nation hongroise s'était donnée lors de sa naissance et ce caractère essentiel le voici.

C'est la notion du droit public qui la domine, tandis que c'était au contraire l'idéologie du droit privé dont s'inspiraient les organisations politiques médiévales sur tout le continent européen. A la base de ces dernières se trouve généralement quelque situation juridique de droit privé et un lien de fidélité personnel entre le chef féodal et ses sujets ou vassaux. Fustel de Coulanges fait remarquer dans son ouvrage classique sur la cité antique que le moyen âge ne connaissait d'autre communauté politique que celle que formait l'attachement à un chef. Dans notre cas, au contraire, c'est la communauté qui préexiste et qui choisit un chef pour le but politique qu'elle se propose; on fixe ensuite les droits du chef selon les nécessités entrevues tout en réservant les droits de la communauté. Six siècles plus tard, en plein régime monarchique, avec des institutions fixées par les rois et la coutume, le grand jurisconsulte Etienne Vertöczy nous donnera la définition suivante, restée classique, de la prérogative royale : « Lorsque les Hongrois furent conduits par l'inspiration du Saint-Esprit et par l'œuvre de notre saint roi à la connaissance de la vérité et à la profession de la foi catholique, tout pouvoir de conférer la noblesse et par conséquent les droits de propriété qui ornent les nobles et les distingue de la multitude, fut transféré, ensemble avec le règne et le gouvernement, par la communauté et de l'autorité de la communauté à la sainte couronne de ce royaume, donc à notre prince et roi ».

Notez les expressions dans un texte qui a obtenu force de loi et qui exprime l'idéologie de toutes les générations passées et présentes : le pouvoir royal est « transféré ». De qui? « de la communauté et de l'autorité de la communauté ». Nous sommes loin ici du pouvoir d'un prince féodal; le roi de Hongrie est dès les origines le représentant et le mandataire de la communauté et c'est pour le bien de la communauté qu'il est investi d'une prérogative efficace délimitée. Vertöczy proclame la participation des

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.

représentants de la nation au pouvoir législatif, participation qui avait pris des formes dès le XIII^e siècle; d'anciennes lois et coutumes leur avaient assuré un certain contrôle sur l'exercice du pouvoir exécutif lui-même; le grand jurisculte insiste surtout sur le principe que le roi est soumis aux lois, ne fût-ce que pour avoir participé à leur création.

* * *

Mais n'anticipons pas et revenons aux premières origines de la royauté hongroise. Contemplons un instant cette grande figure de saint Etienne, l'une des plus imposantes du moyen âge. Chrétien fervent, que l'Eglise plaça plus tard sur ses autels, grand capitaine, homme d'Etat de premier ordre, organisateur de génie, sachant communiquer aux institutions qu'il créait cette souplesse, cette adaptabilité aux variations des temps, qui est à la base de toute stabilité, il exerça sur les destinées de cette nation une influence vivante jusqu'à nos jours : même les divisions territoriales administratives sont restées à peu de chose près celles qu'il avait établies. Mais là où son génie brille de l'éclat le plus vif, c'est dans la conservation du caractère de droit public que le pouvoir suprême tenait du premier pacte, sous les formes de la royauté chrétienne. Il y parvint en ne se rattachant que pour de menus détails aux modèles donnés par les monarchies féodales contemporaines, mais en prenant pour guide en toute chose essentielle, les institutions de Charlemagne, dont le génie lui était éminemment sympathique. Or, l'organisation que Charlemagne voulait donner à son vaste empire, représente la dernière tentative médiévale d'y faire prévaloir l'esprit de droit public. Charlemagne conçut tout un réseau d'employés impériaux de différents degrés, n'ayant d'autre pouvoir que celui qu'ils tenaient de l'empereur, au lieu de laisser l'Etat se fractionner en principautés féodales, ayant chacune des sujets appartenant au prince local, fidèles à celui-ci avant tout, rattachés par lui et à travers lui seulement au chef de la nation. Je sortirais du cadre de cette conférence si je voulais m'étendre sur les raisons qui ont fait échouer la grandiose entreprise de Charlemagne et naître le fractionnement féodal sur le vaste territoire de son empire. Ce qu'il m'importe de constater, c'est que saint Etienne s'en inspira, parce que dans ce système l'idéologie de la royauté chrétienne et tout ce qu'elle apporta de nouveau à nos institutions, ne se heurtait point à la tradition nationale concernant le caractère de droit public que le pouvoir suprême, comme délégation de la communauté, représentant donc l'unité nationale, avait parmi les Hongrois dès son origine. Même à cette heure de transformation suprême et au milieu des changements de forme qu'elle devait nécessairement entraîner, le fil de la continuité d'évolution ne fut donc pas rompu. Le roi de Hongrie était le successeur et le continuateur des anciens chefs; il héritait de leur autorité traditionnelle; il y ajoutait tout le prestige que l'aurole du couronnement chrétien lui conférait sans rien perdre de la force primitive que le pacte fondamental conclu précédemment entre les tribus et le chef élu par elles lui conférait. Le pacte restait à la base de l'évolution constitutionnelle. Si bien que la succession au trône royal fut tacitement réglée par des dispositions conférant aux représentants de la nation le droit d'élection parmi les membres de la dynastie arpadienne. Ce n'est que plus tard que la succession du fils aîné du roi défunt devint droit coutumier et ce n'est qu'au XVII^e siècle que ce droit fut codifié.

Sur cette base mi-traditionnelle nationale, mi-carlovingienne, saint Etienne créa une organisation politique représentant au début la centralisation administrative la plus intransigeante. Il devait en être ainsi, car à tout instant, des réveils de paganisme menaçaient la jeune foi chrétienne des nouveaux convertis. L'efficacité du pouvoir royal devait donc être assurée aux périodes critiques comme au centre. Dans ce but saint Etienne divisa le pays en comtés ayant chacun un chef-lieu fortifié et à sa tête un employé royal, préfet et commandant militaire à la fois : le comte suprême, autour duquel se groupait une catégorie d'hommes libres, immigrés en partie, nommés serviteurs du roi, formant l'armée permanente du roi. Avec ceux-là seulement, le roi se trouvait en relations quasi-féodales, puisqu'ils occupaient des terres royales grevées d'obligations de vassalité. Mais bientôt le caractère spécial de ces « serviteurs du roi » et de leurs droits de propriété disparut. Ils se fondirent dans la masse de la petite noblesse avec les mêmes droits et les mêmes obligations générales du citoyen dont cette noblesse était investie. Bientôt aussi, ces centres de gouvernement

local se transformèrent en sièges d'un *self government* d'une vitalité qui n'a sa pareille que dans l'évolution analogique en Angleterre. Rien ne caractérise mieux le génie de saint Etienne que la souplesse et les possibilités d'évolution déposées dans ces institutions. La centralisation intransigeante qui était au début de l'ère chrétienne en Hongrie une nécessité évidente, sut s'adoucir graduellement avec l'atténuation puis la disparition de cette nécessité. Ce qui resta, c'était le grand principe d'unité nationale représenté par le pouvoir direct du roi sur tous ses sujets, ne tolérant l'interposition d'aucun pouvoir semi-indépendant entre ces deux pôles de la société politique, l'esprit de droit public, le caractère de fonctionnaire de la communauté, d'organe suprême du bien public inhérent à la royauté hongroise. Ce qui se développa, ce fut la participation de plus en plus efficace des gouvernés à l'œuvre du gouvernement. Dès le XIII^e siècle, les représentants de la nation prenaient une part régulière à l'exercice du pouvoir législatif, dont ils n'avaient d'ailleurs jamais été complètement exclus : le pacte fondamental déjà en parle. Cette même représentation : la diète, exerçait en même temps un contrôle efficace sur la gestion du pouvoir exécutif dont les principaux organes étaient désignés par la loi. Bref, nulle part on ne trouve, en plein moyen âge, une organisation ressemblant autant à la conception moderne de l'Etat qu'en Hongrie. Tantôt nous allons voir le couronnement de l'édifice, l'éclosion complète de cette royauté nationale, dont le caractère n'a pas changé de saint Etienne à nos jours. Mais ici, je crois devoir intercaler quelques observations d'une nature générale qui serviront, je le crois, à mieux faire comprendre le sujet qui nous occupe.

* * *

J'ai fait allusion aux transformations que l'œuvre de saint Etienne devait nécessairement subir au cours des siècles, mais voyons de quelle façon ces transformations s'accomplissent : jamais par voie révolutionnaire, jamais par un coup de législation doctrinaire, faisant table rase du passé, afin de construire un édifice artificiel plus ou moins ingénieux; toujours au contraire par voie d'évolution, trouvant son expression, soit dans la coutume (le grand jurisculte que j'ai déjà nommé appelle la Hongrie *regnum consuetudinarium*) soit dans des actes législatifs réglant tel ou tel point spécial, selon les besoins démontrés par la vie réelle. Ces actes législatifs ne sont d'ailleurs le plus souvent que la codification de coutumes préexistantes, qui demandent à être fixées avec la clarté d'un texte de loi. Pas plus que l'Angleterre, la Hongrie ne possède, ni n'a possédé à aucune époque, un document, une charte qu'on puisse nommer la constitution hongroise. Cette constitution est composée de précédents et de lois spéciales sans autre symétrie que celle de la vie d'un peuple, ayant le double sens de l'autorité et de la liberté, en un mot : le sens politique à un degré peu commun. Aussi cette constitution résista-t-elle à la catastrophe générale de toutes les constitutions continentales amenées par la résurrection du droit public romain dans sa forme justinienne à l'époque de la Renaissance. Elle résista malgré la situation compliquée en laquelle cette catastrophe générale trouva la Hongrie, parce qu'elle avait sa source et ses forces dans l'âme nationale, dont elle était le produit organique et spontané. Cet ordre d'idées nous ramène à l'exposition des événements intéressants l'évolution du pouvoir royal, dont je vais reprendre le fil.

* * *

L'organisation politique, qui avait trouvé corps dans les institutions de saint Etienne et dont le trait caractéristique était — je ne saurais assez le répéter — l'idéologie du droit public et l'unité intransigeante de la nation sous un chef choisi par elle-même, se voyait battu en brèche dès les premiers siècles de la royauté chrétienne par des infiltrations de l'esprit féodal régnant dans l'organisation politique de nos voisins. Certains rois avaient abusé du droit de donation et créé par là des positions sociales qui s'emparèrent, en quelques localités, des fonctions du gouvernement local avec la tendance de les rendre héréditaires. D'autres rois, malheureux en finance, avaient, pour sortir d'embarras, mis en ferme certains revenus royaux. Puis le cumul des fonctions était devenu fréquent, leur donnant de plus en plus un caractère de propriété privée. Bref, on glissait dans le féodalisme et dans le particularisme qu'il entraîne. Mais alors, au commencement du XIII^e siècle, la petite noblesse s'élève et elle arrache au roi

André II la célèbre bulle d'or, premier document constitutionnel de la Hongrie, édictée en 1224 — sept années plus tard que la *Magna Carta* d'Angleterre —, mais conçue dans un esprit bien différent. Ici ce n'était pas, comme là-bas, la défense contre les empiètements du pouvoir royal, c'était plutôt sa reconstruction selon l'idée originale, la préservation de son caractère de droit public qui inspire le document. Ses principales dispositions sont : la défense du cumul des fonctions, la défense d'en rendre héréditaire n'importe laquelle, la défense de mettre en fermage les revenus royaux ; bref : le retour aux institutions de saint Etienne. Certes, on y trouve aussi l'affirmation des libertés publiques telles qu'on les entendait alors, avec la clause de résistance autorisée en cas d'empiètements (semblable celle-ci à la même clause de la *Magna Carta*). Cinq siècles plus tard, le prince François Rákoczy devait s'en prévaloir pour justifier l'insurrection qu'il organisa contre les tentatives anticonstitutionnelles de l'empereur et roi Léopold I^{er}. Mais l'essentiel, c'était le rétablissement du caractère de droit public que la royauté hongroise devait avoir selon la conscience nationale.

* * *

Il me faut placer ici un mot d'explication sur le terme de « petite noblesse » que je viens d'employer et qui reviendra souvent au cours de ces développements. On pense généralement, lorsqu'on l'attribue à une classe, à un petit nombre de privilégiés homogènes et séparés de la masse ; appliquée à la noblesse hongroise cette idée ne serait pas exacte. Certes, ceux qu'on appelle *nobiles* en Hongrie sont une classe privilégiée ; ils forment le *populus* au sens juridique, c'est-à-dire ceux qui sont investis de droit public et se distinguent par là de la *plebs* qui n'en a pas, mais ils sont fort nombreux et ils doivent leur situation à des circonstances tellement différentes que peu à peu toutes les classes de la société entrent dans leur cadre. A l'époque de la Révolution française où on comptait, selon Taine et Tocqueville environ 28,000 privilégiés sur une population de 20 millions d'âmes, ils étaient en Hongrie près de 400,000 sur une population de 4 à 5 millions. Légalement, ils étaient tous égaux ; on pouvait donc leur appliquer le terme paradoxal de démocratie notiliaire. Le fait de grandes positions sociales s'élevaient de leurs rangs et se constituaient par la coutume en chambre haute de la Diète, arrangement qui ne fut légalement reconnu que par une loi de l'année 1608. La grande tradition constitutionnelle et son évolution fut à travers les siècles l'œuvre de la petite noblesse.

Le mouvement qui avait mené à la bulle d'or ne discontinua pas ; l'idée spéciale que représentait la royauté hongroise avait besoin d'être formulée et le travail incessant de l'âme nationale sut y arriver. Dès la seconde partie du XIII^e siècle, on rencontre dans les documents une expression qui devient permanente au XIV^e siècle celle de la *Sainte Couronne de Hongrie*. Toute une doctrine constitutionnelle y est renfermée, dont la conscience mûrit pendant le règne des deux grands rois que nous donna, après l'extinction de la dynastie Arjál en 1300, celle des Anjous de Naples : Charles Robert et Louis Legrand, et qui, depuis lors, domine la pensée politique de la nation hongroise, aujourd'hui autant qu'à l'époque de son éclosion.

Le siège du pouvoir suprême, selon cette idée, est la sainte couronne hongroise. Mais que signifie ce terme ? Non pas le pouvoir royal à lui seul, mais ce pouvoir en union indissoluble avec les droits populaires. On ne saurait imaginer l'un sans l'autre ; ce ne sont pas deux principes rivaux qui se combattent, mais deux manifestations d'une même idée. Il s'ensuit que les droits du plus humble des sujets ont la même inviolabilité et le même caractère sacré que la prérogative royale elle-même ; le roi est la tête et les citoyens sont les membres de la sainte couronne.

On comprend dès lors l'incomparable prestige d'une royauté en laquelle chaque citoyen se retrouve en quelque sorte lui-même avec tous ses droits ; différence de dignité à coup sûr, différence de degré sans doute, mais non d'essence. Si le roi s'attaque aux droits populaires, il blesse la sainte couronne, c'est-à-dire la base morale et juridique du son pouvoir ; si les citoyens se révoltent contre le pouvoir légal du roi, c'est encore la sainte couronne qu'ils attaquent, c'est-à-dire le principe fondamental de leur propre intangibilité. Le crime est égal dans les deux cas, et la lésion est éprouvée par l'organisme entier, que ce soit la tête ou les membres qui en souffrent directement.

Je ne sais si quelque part au monde a surgi une conception plus sublime et en même temps plus efficace de la royauté. que celle

que le génie de la nation hongroise a su trouver dans la doctrine de la sainte couronne. Et c'est réellement une création du génie national, car on chercherait en vain le nom du savant ou du législateur qui l'aurait inventée. La science en a précisé la formule, l'œuvre du législateur en a fait les applications, mais l'idée elle-même était là, un jour, dans la conscience nationale, non comme une nouveauté, mais comme la conscience plus claire de soi-même.

Elle trouve d'ailleurs son expression symbolique dans la cérémonie du couronnement qui, seule, confère à l'héritier du trône la plénitude de la prérogative royale et qui doit être accomplie dans les six mois après l'avènement d'un nouveau roi. La cérémonie religieuse est celle que prescrit le rituel de l'Eglise catholique à laquelle le roi doit appartenir. Mais elle est précédée d'un vote des deux Chambres invitant le nouveau roi à se faire couronner et à accepter les termes traditionnels du serment à la Constitution qu'il prête en plein air et qui fait partie intégrante du couronnement en tant qu'acte de droit public. A l'Eglise même, un représentant de la diète tient la couronne en main — la couronne de saint Etienne bien entendu — de concert avec le primat de Hongrie et c'est à eux deux qu'ils la posent sur la tête du souverain. C'est donc la nation qui couronne (j'ai cité plus haut Vertocy qui nous l'a dit : « Après qu'ils eussent élu et couronné roi saint Etienne ») avec la sanction divine.

Très naturellement, l'idéal n'a pas toujours été réalisé — quel est le principe qui puisse se vanter d'un pareil résultat ? — mais l'efficacité de l'idée a été démontrée par la facilité relative de remettre les choses à point après des ruptures qui semblaient irrémissibles. C'est que le peuple hongrois est pénétré du principe de la continuité du droit selon lequel toute situation légale conserve son existence juridique jusqu'à ce qu'elle soit changée par les voies légales, même lorsqu'elle est supprimée de fait. Contre ce qui est, on reste attaché à ce qui devrait être. Ce principe nous a aidé à surmonter bien des crises et nous y restons attachés, quel que soit l'élément de la Constitution qui se trouve attaqué.

* * *

Devant ce tableau de la royauté hongroise que j'ai tâché de mettre sous vos yeux, vous me demanderez peut-être — et la question s'impose presque — ce qu'il y a eu de changé dans les derniers quatre siècles, pendant lesquels les Habsbourgs régnaient en Hongrie et en même temps en d'autres pays que je veux, par anticipation, désigner du nom collectif d'Autriche ; surtout depuis que la célèbre Sanction pragmatique de Charles VI (Charles III, en Hongrie) avait établi un lien juridique entre ces pays.

Ma réponse est : au point de vue juridique, rien n'est changé. Le fait que celui qui est roi de Hongrie règne en même temps dans d'autres pays, ne saurait altérer ses rapports avec la nation hongroise. C'est sous cette condition expresse que le premier Habsbourg fut appelé sur le trône de Hongrie et tous ses successeurs en prirent l'engagement lors de leur couronnement. C'est à la même condition que nos ancêtres acceptèrent la Pragmatique sanction, c'est-à-dire le droit héréditaire de la branche féminine et l'engagement mutuel de défense commune avec les autres pays sur lesquels régnaient la dynastie. Le principe fut de nouveau solennellement affirmé, après des tentatives inconstitutionnelles de Joseph II, par une loi où son successeur Léopold II déclarait reconnaître la souveraine indépendance de la Hongrie. Lorsque François I^{er} prit, en 1805, après avoir renoncé à la sainte couronne de l'Empire romain, le titre d'empereur d'Autriche, et notifia cette résolution à la diète hongroise, déclarant en même temps que ce nouveau titre ne porterait aucune atteinte aux libertés du pays, nos ancêtres, tout en prenant acte de cette déclaration refusèrent pourtant de l'enregistrer puisque « toute cette chose » ne les regardait pas. La tentative a pu être faite d'englober la royauté hongroise dans le nouveau titre impérial et on pouvait le faire croire à l'ignorance qui règne à l'étranger concernant toutes ces questions. Mais cette tentative était toujours nulle au point de vue juridique et elle a été solennellement désavouée par l'empereur et roi, François-Joseph, lors du compromis de 1867. Son successeur, Charles IV, a tenu à dissiper toute équivoque qui pouvait subsister encore à cet égard. La vérité juridique, qui n'a jamais subi de changement pendant tous ces siècles, c'était qu'il y avait deux personnes juridiques, deux souverainetés distinctes réunies dans la même personne physique : celle de l'empereur d'Autriche et celle du roi de Hongrie, possédant cha-

cune sa prérogative distincte et fort différente; il n'avait donc jamais d'autre pouvoir monarchique en Hongrie que celui du Roi. Comment croire d'ailleurs qu'un titre de royauté tel que j'ai essayé de le mettre sous vos yeux, un titre issu de l'âme populaire et la dominant pendant neuf siècles puisse être médiatisé par une création nouvelle, à laquelle la nation était complètement étrangère? J'ai perdu mon temps si l'absurdité d'une pareille supposition ne saute pas aux yeux de mon auditoire.

Elle subsistait donc toujours et elle subsiste encore la Sainte couronne hongroise, dans toute sa majesté et dans toute sa prise sur les âmes comme une de nos forces nationales les plus essentielles. Mais je crois que sa signification dépasse les frontières de notre pays, et, pour l'affirmer, je prends l'histoire à témoin.

On sait vaguement, sans trop en tenir compte, que pendant des siècles la Hongrie fut le rempart de l'Europe et de la civilisation occidentale chrétienne à laquelle saint Étienne l'avait attachée contre toute invasion menaçant du côté de l'Orient. Au XIII^e siècle, le flot tartare se brisa contre elle et plus tard, pendant un siècle et demi, elle arrêta le pouvoir turc dans une série de luttes héroïques, aboutissant, il est vrai, à une catastrophe en 1526. Mais alors le pouvoir offensif de la Turquie était à son déclin et s'absorba dans l'occupation d'une partie de la Hongrie : ce pays semblait perdu, mais l'Europe était sauvée. Eh bien, à quoi faut-il attribuer cette force de résistance qui a préservé l'Europe centrale de l'invasion, temporaire sans doute, mais d'une durée incalculable et entraînant des souffrances et des destructions de valeur culturelle sans nombre? La vaillance déployée sur les champs de bataille ne suffit pas à expliquer ce phénomène; l'organisation politique que la Hongrie avait su se donner y est pour une part au moins égale. Supposez-la fractionnée, à l'instar de l'Allemagne médiévale, en un nombre de principautés mi-indépendantes, se jalouant entre elles et jalouant toutes le pouvoir central, au lieu d'être constituée en unité nationale sous une royauté forte et respectée; croyez-vous qu'elle aurait pu opposer une résistance sérieuse au flot ottoman? Sans la constitution de la Sainte Couronne hongroise, elle serait tombée au premier coup et Dieu seul sait à quels maux l'Europe aurait été condamnée.

Où, nous avons eu une mission providentielle au service de la civilisation occidentale et nous puissions dans ce souvenir non seulement une consolation sentimentale dans nos malheurs présents, mais surtout une confiance inébranlable dans les destinées de notre nation, unie, par un lien indissoluble, aux destinées de la civilisation occidentale.

Comte ALBERT APPONYI,
Premier délégué de la Hongrie à la S. D. N.

Le romantisme⁽¹⁾

IV

Bilan littéraire du romantisme.

Pourtant, le romantisme a fait une œuvre positive et marque, après les grands classiques, le second sommet dans l'histoire de la littérature française. Il nous a légué son œuvre littéraire. On peut discuter si cette œuvre est conforme ou non au génie français; il n'en demeure pas moins que le romantisme, surtout celui de 1830, a renouvelé la littérature. Ceux qui déplorent que ce renouvellement se soit accompli contre le classicisme, oublient que le classicisme était mort, de sa belle mort, qu'il fallait faire autre chose, qu'il fallait, selon une parole de d'Annunzio, *rinnovarsi o perire*, se renouveler ou périr. Ils oublient également que le classicisme, ou plutôt le pseudo-classicisme, avait pour souteneurs et représentants ce que nous appellerions aujourd'hui les hommes de gauche; les anciens jacobins, les anciens fonctionnaires de l'Empire, les membres décrépits

de l'Institut et les ultimes idéologues; en revanche, presque tout ce qui était catholique et monarchiste était en même temps romantique. De 1802 à 1825, les révolutionnaires en politique sont réactionnaires en littérature, et les réactionnaires en politique sont révolutionnaires en littérature. Le retournement politique des romantiques ne pouvait que mettre d'accord, à la même allure, le cheval politique et le cheval littéraire, comme aurait dit Victor Hugo : romantisme égale Révolution.

Revenons d'ailleurs sur l'état où les romantiques avaient trouvé le classicisme : état de cadavre, de squelette. L'*Art poétique*, ce Boileau semblait périmé. La tragédie agonisait dans ses conventions, la poésie se desséchait dans les casiers de la « distinction des genres ». Il n'y avait plus de comédie, sauf celle, toute petite, de Picard et, plus tard, de Désaugiers. Il n'y avait pas encore d'histoire. Seul, le roman s'était développé, mais, depuis la *Nouvelle Héloïse*, déjà depuis *Manon Lescaut*, c'était dans le sens du romantisme. Quant aux influences étrangères, qu'une littérature subit toujours, il n'y avait depuis longtemps plus guère à retenir ni de l'Italie, ni de l'Espagne — excepté des sujets, des paysages — tandis que les exemples et les modèles nouveaux se trouvaient en abondance, et en Angleterre, et en Allemagne. Enfin, raison décisive, comment la littérature eût-elle échappé à l'atmosphère de l'époque?

Enregistrons maintenant les résultats de cet effort littéraire.

Il n'a pu aboutir, mais alors complètement et splendidement, qu'en poésie. C'est là le résultat du romantisme. Il a recréé, peut-être même oserait-on dire qu'il a créé la poésie lyrique en France. Cette poésie avait eu une première floraison au XVI^e siècle, avec Ronsard et Du Bellay. Mais le classicisme proprement dit n'était pas lyrique. Il était éloquent. Il était psychologue; il s'intéressait surtout à l'homme, et il ne s'y intéressait pas en tant qu'individu, mais en tant que personne sociale. Il avait le goût et le sens de l'héroïsme, il travaillait à la restauration, l'unité, la grandeur de la France. Quant au XVIII^e siècle, jusqu'à l'apparition de Rousseau, il avait été anti-poétique, anti-lyrique; n'était-il pas un âge épris à la fois d'idées et d'action, de théories et de résultats, de systèmes abstraits et de connaissances techniques, mais empêtré dans son bon goût et, durant sa première moitié, fort prosaïque, surtout en vers? Cependant, à partir de 1750, il s'était comme creusé un grand réservoir où le lyrisme s'était accumulé dans l'ombre. Il lui arrivait bien de jaillir, par occasion, à ce lyrisme, mais c'était encore en prose : prose de Rousseau ou de Bernardin de Saint-Pierre, lettres intimes, descriptions de voyages. Puis, Chateaubriand était venu, et il avait fait déborder le réservoir, mais Chateaubriand n'est grand poète qu'en prose. Restait à faire rentrer le lyrisme dans la poésie, dans le vers. Ce fut l'œuvre des Lamartine, des Hugo, des Vigny, des Musset, l'œuvre du second romantisme. Œuvre si complète que les grands poètes romantiques sont en même temps, aujourd'hui, les grands classiques de la poésie française.

On dit que les Français n'ont pas la tête épique : idée reçue, donc idée fausse. Un peuple qui a de grands mythes, de grands souvenirs, une grande histoire, une patrie comme la France, a nécessairement la tête épique; un peuple qui a le sens de la composition, de l'action, de la vie, a nécessairement la tête épique. Sans remonter jusqu'au moyen âge, sans nous arrêter à suivre la naissance et le développement de l'épopée médiévale, nous pouvons rappeler que tout le XVII^e siècle eut le souffle épique. Ce qui l'empêcha de créer une épopée, ce fut une simple question de forme : le préjugé, hérité de la Renaissance, de la pléiade et de Ronsard, qu'une épopée devait être calquée sur le patron de l'*Illiade* et de l'*Enéide*. Il en fut donc réduit à faire passer ailleurs ce souffle : dans la tragédie. Corneille est le grand poète épique du XVII^e siècle. Mais il fut réservé au roman-

(1) Voir la *Revue Catholique* des 11 et 18 septembre.

tisme d'inventer précisément la forme que l'inspiration épique cherchait vainement depuis la fin du moyen âge : le chant épique où Vigny, Victor Hugo surtout et, après eux, Leconte de Lisle allaient exceller. Les *Poèmes antiques et modernes*, la *Légende des siècles* — premier titre : « les petites épopées », — les *Poèmes barbares*, nous apportèrent les chefs-d'œuvre du genre. Pour y réussir, il fallait l'harmonieuse combinaison du lyrisme et de l'évocation historique; il fallait, en un mot, le romantisme avec sa suite, sa mise au point : l'école parnassienne.

Le romantisme, c'est, dans la littérature française, la poésie complète, comme le classicisme, ce fut le théâtre complet.

Le romantisme de 1830 devait encore enregistrer deux autres succès, en deux domaines qui ne sont, qui n'étaient alors pas aussi éloignés l'un de l'autre que notre pédanterie scientifique nous le fait croire aujourd'hui : le roman, l'histoire. Le romantisme, répétons-le ici, différait en cela du classicisme, que le classicisme voyait surtout l'universel et le semblable, considérait un homme en soi, une beauté en soi, tandis que le romantisme voyait, lui, surtout l'individuel, le particulier, le différent, considérait dans l'homme le moi, mais aussi l'époque, la race, le lieu, cherchait la beauté dans l'originalité, dans le caractère. Pour m'exprimer mieux, tout au moins plus brièvement, je dirai que le classicisme correspond à une philosophie de l'être, le romantisme, à une philosophie du devenir. Cette nouvelle manière de considérer la vie et l'homme ne pouvait que développer le roman et qu'animer singulièrement l'histoire.

En effet, dans le romantisme, il y a un roman, eût dit Victor Hugo. Après la poésie lyrique, le genre que le romantisme a le plus cultivé, et avec le plus de bonheur, c'est donc le roman. Celui-ci va devenir le genre dominant au XIX^e siècle, le genre envahissant, tant et si bien qu'aujourd'hui, nous le voyons s'épuiser par surproduction, comme la tragédie au cours du XVIII^e. D'ailleurs, en ce domaine, le romantisme est l'héritier, le continuateur du XVIII^e siècle; car c'est alors que l'on voit commencer l'histoire du roman moderne. Le roman individualiste, où les descriptions de la nature, les introspections à la fois douloureuses et complaisantes, le lyrisme mélancolique, — *Sehnsucht* à l'allemande, *spleen*, à l'anglaise, — remplacent l'action devenue accessoire, et dont la forme est celle du poème en prose, de la lettre ou du journal intime, — ce roman romantique par excellence a sa source dans la *Nouvelle Héloïse*. Le roman réaliste se rattache à Restif de la Bretonne et Marivaux. Laclos mène à Stendhal, Voltaire à Mérimée. Dans les contes de fées, dans les adaptations de la *Bibliothèque bleue*, il y a le germe du roman « moyenâgeux », fantastique, pseudohistorique. *Paul et Virginie* conduit à l'exotisme américain des *Natchez* et d'*Atala*, il conduit à *Bug Jargal*. L'influence de Walter Scott et d'Anne Radcliffe continuent naturellement celle de Richardson, de Fielding, de Stern, de Foe; celle de Werther commence dès 1772, date de la première traduction : le succès, tout de suite, est considérable.

Mais le roman romantique dépasse de beaucoup, en quantité, en variété, en valeur, le roman du XVIII^e siècle. Il le dépasse dans ces deux directions, nettement romantiques : la direction individualiste, la direction historique. Dans la première, nous rencontrons successivement tous les types qui nous permettent de suivre et d'étudier l'évolution, les progrès du « mal du siècle » : René, Obermann, Adolphe, Amaury, ainsi que les déviations morales causées par l'amour-passion : les œuvres de George Sand. Dans la seconde, nous voyons se développer ce goût pour le passé, la couleur locale, l'aventure, ce goût qui, partant d'une simple mode : le « genre troubadour », va directement à l'histoire et, par les *Martyrs*, *Notre-Dame de Paris*, *Cinq Mars*, aboutit aux *Récits des temps mérovingiens*. Mais ce qui est important, c'est de constater que, sous l'impulsion du romantisme, le roman lui-même échappe à celui-ci, devient réaliste et psychologique : Balzac,

Stendhal, Mérimée. Car le réalisme et la psychologie sont deux qualités de l'esprit français, et cet esprit finira par assimiler le romantisme.

Sans le lyrisme et le roman, le lyrisme épique et le roman historique, le romantisme n'aurait jamais inscrit l'histoire sur la liste de ses succès. Avant lui, la France classique n'avait eu que trois grands historiens, aussi différents que possible l'un de l'autre : Bossuet, qui, dans un style oratoire, périodique, rythmé, se sert loyalement, et avec une incontestable érudition, de l'histoire, pour démontrer une thèse théologique; — Montesquieu, qui recherche des causes humaines et naturelles aux événements, et qui expose ceux-ci avec une élégance d'homme d'esprit, une froide précision de juriste; — enfin Voltaire, qui les raconte et fait glisser sur une documentation abondante et dissimulée, sa phrase courte, légère, analytique. Avant eux, autour d'eux, après eux, il n'y a guère que des chroniqueurs, des mémorialistes, des érudits et des professeurs de rhétorique. L'histoire n'est pas vivante; elle n'est en rien une résurrection, une évocation du passé; elle est sans art. Même en faisant une exception — et encore — pour l'excellent abbé Barthélemy, trop injustement oublié, — l'histoire est, — l'érudition mise à part, — tombée, au cours du XVIII^e siècle, dans la même sécheresse, le même prosaïsme où sont en train d'étouffer la poésie et la tragédie. C'est à se demander si le lyrisme et le sens épique ou dramatique ne constituent pas l'atmosphère indispensable à l'épanouissement de l'histoire. Cela ne veut point dire que le XVIII^e siècle se soit désintéressé du passé : au contraire, à mesure qu'il avance vers sa fin, à mesure qu'il entre dans l'ambiance du préromantisme, le passé lointain, en même temps que les terres lointaines, l'attire de plus en plus. Il va donc vers une résurrection de l'histoire, mais par un chemin détourné, qui n'est pas celui de ce qu'il croit être lui-même l'histoire, tout comme il va vers le lyrisme par une autre voie que celle du vers. Il s'y achemine par le retour à la nature, le goût du primitif, le « genre troubadour », les influences étrangères, l'ossianisme, — et par les voyages, l'exotisme. Cela est si vrai que la résurrection de l'histoire au moment du romantisme, sera l'œuvre d'un grand poète en prose : Chateaubriand, dans ses *Martyrs*, et d'un romancier anglais, Walter Scott. La curiosité des romantiques pour le moyen âge, les traditions populaires, leur « politique des peuples », leur procureront les matériaux nécessaires. Mais le style, l'art, le souffle, la puissance d'évocation, la vie leur viendront de la poésie et du roman. L'idée, toute moderne, que l'histoire est une science par la base, — l'érudition, la recherche des documents, — mais qu'elle est une évocation par son sommet, c'est une idée romantique. Une autre idée romantique, venue lointainement de l'abbé Dubos et de Montesquieu, c'est qu'on ne sépare point l'histoire de la géographie, du « milieu », dira Taine plus tard. Une autre encore, c'est que l'histoire politique est également inséparable de celle de la littérature et des arts : le romantisme concevait de plus en plus l'histoire de la civilisation comme la seule qui fût complète et humaine. Laissons de côté Guizot, qui se rattache à Montesquieu, et Thiers, qui n'a pas de style et ne rentre dans le romantisme que par son culte de Napoléon; mais Augustin Thierry, Michelet sont là pour nous démontrer qu'un grand historien est incomplet s'il n'est un artiste par le style et un poète par l'inspiration. En même temps d'ailleurs, tous les poètes cherchent leur inspiration dans le passé, et même s'efforcent à être historiens. Mais constatons que, l'impulsion donnée, l'histoire échappe à son tour au romantisme et, comme le roman, rentre dans le grand courant du réalisme; je veux dire qu'elle devient une science jusqu'à se dessécher de nouveau par l'abus de l'érudition, sous l'influence des méthodes allemandes. (Il est vrai qu'aujourd'hui nous assistons à une nouvelle réaction qui tend à réintroduire dans l'histoire l'art et la vie, cette fois sous l'influence du roman), Ajoutons enfin que la politique et le

messianisme humanitaire devaient tuer l'histoire romantique : ce fut l'aventure de Quinet, et de Michelet lui-même,

Le romantisme devait subir un échec, un échec retentissant, son Waterloo, après tant de conquêtes : le théâtre. En France, aucune école littéraire ne peut se déclarer victorieuse, ni se mettre à régner, si elle n'a pas conquis le théâtre. La Pléiade l'avait compris, mais n'avait pas réussi. Le classicisme devait réussir, avec son imposante trilogie : Corneille, Racine, Molière. Le XVIII^e siècle, malgré des efforts constants, mais trop timides, était condamné, en revanche, à échouer dans sa tentative de renouveler la tragédie, s'il était parvenu à maintenir honorablement la comédie, et même à la rafraîchir avec Marivaux et Beaumarchais. Mais, quant au théâtre tragique, le XVIII^e siècle était mort insolvable et léguait au romantisme une faillite à liquider. Le romantisme accepta courageusement la succession et fit table rase de la tragédie classique et de ses règles; puis il se mit à construire le drame que Diderot avait conçu mais manqué, avec Shakespeare et les Allemands pour modèles. L'idée était juste : le XVIII^e siècle l'avait eue, mais il avait reculé devant cette audace; M^{me} de Staël et Benjamin Constant l'avaient reprise, développée; exemples à l'appui, ils avaient prêché la hardiesse et l'étude sérieuse de l'histoire. Enfin, Vigny, Dumas père et Victor Hugo s'étaient mis joyeusement à l'ouvrage, ou plutôt ils étaient partis en guerre, la préface de *Cromwell* au vent. Le malheur voulut que si les romantiques eurent tous les courages, et pas mal d'érudition, la connaissance des hommes leur fit complètement défaut. Le public ne fut pas long à s'en apercevoir. Pourquoi s'en étonner? Tous les mouvements enthousiastes et jeunes ont la superficialité comme rançon. En outre, le romantisme est lyrique et individualiste, mais le lyrisme est le contraire de l'action, et le « moi » ne sait ni s'intéresser aux autres hommes, ni surtout les comprendre : le « moi » n'est observateur et psychologue que du « moi ». Les drames de Victor Hugo sont si complètement dénués de vérité historique et psychologique, — pensez aux invraisemblances d'*Hernani* et de *Ruy Blas*, — qu'ils ne sont plus jouables aujourd'hui; en revanche, on peut encore les lire, à cause des beautés lyriques dont ils sont remplis, et d'un certain intérêt romanesque : *Cromwell* est un bon roman historique, en dialogue et en vers. Au XVI^e siècle déjà, nous avons constaté un fait analogue : le théâtre de la Pléiade manque d'action, de vérité, mais se sauve par ses parties lyriques.

Aujourd'hui, nous nous en rendons bien compte, le drame romantique est un mélodrame mieux écrit que celui de Pixérécourt, il est historiquement un intermédiaire entre le mélodrame et le « cinéma ». La seule pièce qui survive est le *Chatterton* de Vigny. Pourquoi? Parce que Vigny est le plus philosophe, donc le plus universaliste des poètes romantiques, et qu'il est en aussi, par atavisme d'aristocrate, un des plus classiques. Le thème de *Chatterton* est romantique, et même ultra romantique, la couleur locale est anglaise; mais les personnages ne sont pas seulement pittoresques : ils sont vivants, ils ont quelque chose d'éternellement humain; la substructure de la pièce est bien plus conforme à l'art racinien qu'à celui de Shakespeare : les trois unités y sont quasi observées.

Notons enfin l'impuissance du romantisme à créer une comédie, et rappelons que Musset ne réussira qu'en revenant à la tradition de Beaumarchais et de Marivaux, tout comme Vigny a réussi *Chatterton* en se rapprochant de Racine.

Le théâtre français a touché son point de perfection avec les classiques : la forme concentrée et disciplinée de la tragédie semble bien celle qui convient le mieux à son génie. Après l'échec du drame romantique, un essai était encore possible : le drame réaliste dont l'origine est au XVIII^e siècle, dans La Chaussée, Sedaine et, aussi, Diderot, car le gros Denis est un composé de réalisme et de

romantisme. Cet essai était pourtant condamné à échouer comme l'autre, tant et si bien que la France a pour ainsi dire perdu lentement son théâtre au cours du XIX^e siècle.

Il est encore deux branches de la littérature sur lesquelles nous devons nous arrêter un instant : la théorie et la critique.

Toute école nouvelle tient à formuler sa doctrine, à critiquer les doctrines et les œuvres des autres, à lancer son manifeste, comme elle se cherche aussi des ancêtres, des précurseurs dans le passé. La théorie, c'est Victor Hugo qui l'a formulée dans la préface de *Cromwell*, cette « Défense et illustration » du romantisme. A quoi il faut ajouter ses autres préface. Reconnaissons que tout cela ne tient plus guère debout aujourd'hui : Hugo avait le génie des images, mais non celui des idées; l'esprit critique lui faisait complètement défaut; il se laissait piper constamment par les mots, les formules, les antithèses. Il y a déjà plus à prendre dans les préfaces de Vigny. Mais c'est dans le romantisme de 1802 dans Chateaubriand et surtout dans M^{me} de Staël, dans le *Génie du christianisme* et dans le livre sur l'*Allemagne*, à quoi il faut joindre celui de *La Littérature*, que nous trouvons, sinon la doctrine romantique, car le romantisme ne put jamais avoir une doctrine tout au moins les théories littéraires, les goûts, les tendances du romantisme.

Que le romantisme fût incapable de se définir soi-même et de se construire une doctrine comme l'avait fait le classicisme, nous en savons déjà la raison : on ne définit pas le sentiment, on ne fixe pas le devenir. En outre, le romantisme est sujet à de tels retournements politiques, religieux ou sociaux, il se contredit tant de fois, que ses idées littéraires devaient, elles aussi, se retourner et se contredire nécessairement. Pensez à l'écart, à l'opposition qui s'ouvre comme un abîme entre ces deux idées qui furent pourtant les siennes : la mission sociale, politique et religieuse du poète; le culte de l'art pour l'art, culte exclusif de toute « mission ». Une déception, une simple déception politique a fait passer le romantisme de l'une à l'autre. Le classicisme avait le goût de la méthode, on pourrait même affirmer que son rôle fut de soumettre à une méthode l'humanisme, la Renaissance et le baroque, de vérifier et de trier les valeurs que le XVI^e siècle avait entassées. Le classicisme avait la tête philosophique, théologique même; en science, il était géomètre. Le romantisme est le contraire de la méthode; en littérature, il instaure le règne de la fantaisie, de l'imagination, de la passion souveraine; en science il est archéologue et folkloriste. Il a du métier, un très beau métier jamais de méthode. La philosophie qu'il a produite est extrêmement pauvre : elle se résume dans l'éclectisme de Victor Cousin. Sa théologie est sentimentale, intuitive, mystique. Avec ces qualités et ces défauts, on peut rédiger un excellent traité de versification, compiler de très riches dictionnaires : on n'arrive point à fonder un art poétique sur des principes stables, comme ce fut du vieux Boileau.

En revanche, on a le goût de la nouveauté, on a de la curiosité de l'enthousiasme.

C'est avec ces qualités et ces défauts que le romantisme a fondé la critique moderne. Le classicisme y eût été fort empêché, parce qu'il jugeait une œuvre littéraire dogmatiquement, qu'il n'avait pas le sens de la diversité des littératures, c'est-à-dire des individus et des peuples. Or, ce sens, le romantisme le possédait; il n'était plus gêné par un canon, par une esthétique, une rhétorique. Il réussit donc à constituer la critique en genre littéraire. Celle-ci a sa source dans le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand et dans bien des pages de M^{me} de Staël. Mais elle fut surtout l'œuvre d'un homme, méchant caractère, en somme, et médiocre styliste mais esprit plein de finesse et d'érudition : Sainte-Beuve. Sainte-Beuve a instauré la critique moderne sous ses deux aspects : l'histoire littéraire, c'est-à-dire la littérature dans ses rapports

avec la vie sociale, politique, religieuse, — *Tableau de la littérature française au XVI^e siècle, Port-Royal*, — l'appréciation psychologique des écrivains et des œuvres, — *Chateaubriand et son groupe littéraire*, les *Lundis* et leur suite. Mais Sainte-Beuve est un transfuge du romantisme, et il opère pour la critique et l'histoire littéraire la même conversion vers le réalisme que nous avons observée à propos du roman et de l'histoire.

C'est à propos de la critique et de l'histoire littéraire qu'il convient de préciser l'attitude des romantiques à l'égard des classiques. Il est exact que le romantisme, surtout l'école de 1830, s'est opposé au classicisme. Le romantisme de 1802 n'avait pas encore pris cette attitude d'opposition, il demeurait tout plein de respect pour les grands classiques du XVII^e siècle et le goût, l'*« habitus »* classique n'étaient pas éteints en lui : le romantisme de 1802 cherchait plutôt une adaptation du classicisme aux tendances nouvelles. Littérairement, sauf M^{me} de Staël, aucun de ses représentants n'aurait osé se proclamer romantique. La réaction contre le classicisme, la réaction ouverte, et, dirais-je, de principe, fut le fait du romantisme de 1830. Beaucoup plus du second écénacle que du premier : Soumet n'est qu'un demi-romantique; Charles Nodier, en revanche, est un romantique déclaré; Lamartine admire Parry et, quand il n'est pas inspiré, il rime comme Delille et le Voltaire des poèmes philosophiques. On connaît la prudence que le jeune Victor Hugo a mise avant de se décider, et le moyen terme auquel il s'est longtemps arrêté entre classicisme et romantisme. La réaction anticlassique est d'ailleurs dirigée contre le pseudo-classicisme tel qu'il régnait au temps de l'Empire et durant la première Restauration : le pseudo-classicisme de Viennet, pour ne citer que cet ancien officier qui s'est cru et qu'on a cru poète. S'attaquant donc aux derniers, aux faux classiques, les romantiques ont été amenés à s'en prendre d'abord aux règles; les trois unités, le dogme de la raison, puis à ceux qui avaient formulé ou appliqué ces règles, surtout à Boileau et, après lui, mais avec plus de réserve, à Racine. Ils ont toujours respecté les grands classiques; bien plus, ils en ont revendiqué plusieurs comme des maîtres, comme des précurseurs : ainsi Corneille, ainsi Molière. Davantage encore : les romantiques ont renouvelé la compréhension des classiques. Des pages célèbres de Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*, jusqu'au fameux rapport de Victor Cousin, ce sont les romantiques auxquels revient l'honneur d'avoir, sinon redécouvert Pascal, du moins de lui avoir restitué sa place, qui est un sommet. En outre, ils ont singulièrement élargi l'histoire littéraire du classicisme en y réintroduisant, aux origines, Ronsard et la Pléiade, puis les écrivains dits irréguliers de l'époque de Henri IV et de Louis XIII, comme Mathurin Régnier, Théophile de Viau, Saint-Amand. C'est que le romantisme avait le goût des réhabilitations, et qu'il se cherchait des ancêtres.

En résumé, le romantisme, j'entends l'école de 1830, a su achever le renouvellement commencé par l'école de 1802 et préparée par le préromantisme au XVIII^e siècle. Il a surtout fait place libre au XIX^e siècle et au nôtre. Il a créé une poésie : c'était l'œuvre qu'il avait mission d'accomplir. Pour le reste, ou bien il a échoué, ou bien il a ouvert les voies au réalisme. Mais ce que lui devront toutes les générations qui viendront après la sienne, y compris les nôtres, ce sont les moyens d'expression. Nous avons pu employer contre lui les outils qu'il avait forgés ou reforgés : nous ne les aurions pas sous la main sans lui.

En effet, l'œuvre du romantisme n'aurait jamais été accomplie sans une réforme, sans une révolution de la langue et du vers. Cette réforme, cette révolution n'aurait pas eu, de son côté, un succès durable, si les grands poètes romantiques n'avaient pas été, eux-mêmes, des artistes. Surtout Victor Hugo qui fit preuve d'une maîtrise presque sans égale. Il fallait tout reprendre, tout refondre : le vocabulaire qu'il s'agissait d'étendre et de rendre

concret, la syntaxe qu'il s'agissait d'assouplir, le vers, où il s'agissait de réintroduire le rythme, la mélodie, l'image. Le style personnel remplaça la distinction, devenue artificielle, entre le style noble et le style commun. La vision directe remplaça la métaphore, et désormais, le monde extérieur exista en poésie. Les moyens d'expression remplacèrent les procédés de la rhétorique. L'expérience technique remplaça les règles des manuels. Sans le romantisme, aucun poète n'aurait, de nos jours, à sa disposition « toute la lyre », du vers régulier jusqu'au vers libre. Certes, le romantisme, qui devait tomber dans la facilité, la prolixité, eut besoin à son tour d'être envoyé à l'école de ces maîtres sévères que furent les parnassiens pour le vers et les réalistes pour la prose. Mais ces maîtres venaient de lui : c'étaient des disciples émancipés. Flaubert et, on le sait maintenant, l'impassible Leconte de Lisle — impassible en apparence — étaient demeurés des romantiques de tempérament. Et d'ailleurs, la doctrine de l'art pour l'art est tout entière contenue dans le romantisme dont elle est la rectification, mais aussi le prolongement.

(A suivre.)

GONZAGUE DE REYNOLD.
Professeur à l'Université de Berne
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

Pensions de guerre

Nous avons vu que le mécanisme des lois qui régissent cette matière est de ceux qui devaient réduire au minimum les abus. Bien plus que d'autres textes répartiteurs des largesses de l'Etat, ceux-ci ne pouvaient accorder à ceux qui s'en réclamaient que des indemnités légalement acquises. Il semble du reste qu'on s'en soit rendu compte. En effet, il n'est plus question aujourd'hui de répression de fraudes, on envisage, paraît-il, certaines mesures générales qui remettraient en question des droits actuellement reconnus. Devant cette inconcevable prétention, l'attitude de la Fédération Nationale des Invalides, et avec elle de toutes les Associations d'anciens Combattants, est-ce qu'elle devait être. Aussi longtemps qu'on parlait d'abus, les intéressés avaient le devoir d'aider les pouvoirs publics dans la répression qu'ils voulaient entreprendre. Lorsque, faute de délinquants, on veut s'attaquer au principe même des réparations allouées, il est légitime que les bénéficiaires n'apportent plus à pareille manœuvre leur concours bénévole. Nous trouvons d'ailleurs dans ce changement de tactique des Commissions officielles la preuve que les fameux abus révélés par la Commission Franconi ne sont pas de ceux qui ont soustrait aux Caisses de l'Etat les sommes importantes qu'il serait intéressant de récupérer.

Mais si les indemnités excessives n'existent point, peut-on, aujourd'hui, exiger des invalides qu'ils renoncent à une partie de ce qui leur fut légitimement reconnu? On ne manque pas d'arguments pour répondre négativement à cette question.

* * *

Il y a tout d'abord l'article 11 de la Constitution qui stipule : *Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique dans les cas et de la manière établie par la loi et moyennant une juste et préalable indemnité.*

Une loi ayant instauré des pensions d'invalidité et ayant sanctionné les méthodes suivant lesquelles on les allouerait, celles-ci constituent, sans conteste, dans la personne de leurs bénéficiaires, des droits acquis. L'Etat ne peut, par une simple mesure d'autorité, y porter atteinte sans enfreindre le texte constitutionnel rappelé ci-dessus.

D'autre part, ces allocations ont fait l'objet de véritables décisions judiciaires rendues par des Commissions légalement constituées. Ce sont des jugements qui doivent avoir la même force que ceux prononcés suivant les principes du droit commun en matière

de dommages et intérêts. Ceci leur confère tous les avantages des sentences ordinaires et notamment le bénéfice de la chose jugée. Les Chambres n'ont pas admis la discussion des situations individuelles : le législateur n'a point voulu qu'on les apprécie judiciairement ; le mode d'évaluation, qu'il a substitué aux jugements ordinaires, qui eussent dû sans cela intervenir, n'en peut être rendu moins intangible.

Comme malheureusement, à notre époque, les arguments d'ordre juridique n'ont plus aux yeux de beaucoup la force toute puissante qu'ils n'auraient jamais dû perdre pour le grand bien de l'ordre social, joignons-y une considération plus empirique et par là plus à la mode du jour : les pensions d'invalides sont les seules allocations qui subissent des fluctuations importantes selon les variations du coût de la vie. La baisse de l'*index number* permettra à l'Etat de verser en toute légalité aux victimes militaires de la guerre 10 % de moins le trimestre prochain. Ces créanciers de l'Etat feront donc un sacrifice équivalent à celui des fonctionnaires sans qu'il faille pour cela modifier les textes législatifs qui fixent leurs rémunérations.

Il n'y a donc aucun motif de troubler gravement l'ordre établi en portant atteinte à des droits légitimement acquis : créanciers privilégiés, les invalides ont leur part dans les restrictions que la situation budgétaire impose.

Cet ensemble de considérations permet de répondre par la négative à la question préalable que pose toute modification d'un texte de loi : celle-ci est impossible pour des motifs juridiques et de plus elle n'est point nécessaire pour que la répercussion de la situation économique ait ses effets sur les rentes servies.

* * *

Je veux cependant ne point m'arrêter à ces considérations générales, qui permettent de repousser le principe même de la revision ; je désire aller plus loin et examiner si les modifications que l'on veut apporter sont réellement dictées par l'équité, ainsi qu'on semble le prétendre.

Les réformes envisagées visent surtout une catégorie de bénéficiaires de pensions : ceux qui, à un titre ou l'autre, émargent au budget en leur double qualité d'invalides et de fonctionnaires.

La thèse assez simpliste des Commissions officielles peut se résumer ainsi : aussi longtemps que ces salariés de l'Etat touchent le plein traitement alloué aux fonctions qu'ils remplissent, il n'y a pas pour eux de préjudice et on ne conçoit pas qu'il leur soit versé des indemnités supplémentaires. Ce raisonnement peut frapper ceux qui n'ont étudié que superficiellement les bases juridiques des droits des invalides de guerre. En effet, il présuppose chez ceux qui le font une méconnaissance totale de ce que représente, d'après la loi, la pension viagère allouée. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un forfait fixé légalement qui doit, par l'octroi d'une rente viagère unique, donner à l'intéressé la réparation aussi complète que possible.

Dans l'établissement d'un chiffre de dommages et intérêts au cours d'un procès ordinaire, on n'ignore pas que le montant alloué est constitué par l'addition d'une multiplicité de chiffres représentant chacun une part du préjudice subi. On ne doit pas perdre de vue qu'en cette matière, le droit commun admet unanimement que la partie lésée doit être complètement indemnisée et la jurisprudence comme la doctrine enseignent que la réparation doit s'étendre à la totalité du préjudice subi sans tenir compte de la nature des causes et de leur relation *directe ou indirecte* avec le fait dommageable.

Les invalides de la guerre puisent leurs droits dans les mêmes textes ; mais une œuvre législative spéciale a, pour des raisons que nous avons exposées ici, la semaine dernière, substitué des chiffres forfaitaires à ceux qu'eussent dû fixer des tribunaux ordinaires.

Il n'en demeure pas moins que pour apprécier les montants alloués, il faut s'inspirer des résultats qu'auraient donné les sentences individuelles.

Est-il déjà arrivé au cours de certains procès que l'automobiliste qui a blessé un fonctionnaire ait pu invoquer la qualité de celui-ci et le traitement qu'il continuait à percevoir pour se refuser, avec succès, à lui verser un montant quelconque ? Dans le cas des invalides et notamment de ceux qui ont au front contracté de graves maladies ou des lésions particulièrement pénibles, on doit considérer que le traitement touché reste la juste rémunération

de leurs services, mais qu'il ne peut, à un titre quelconque et pour une part si petite soit-elle, constituer un dédommagement.

Le préjudice moral souffert est souvent énorme : c'est la souffrance de l'homme parti jeune et fort en 1914 qui se sent aujourd'hui, dans les circonstances les plus diverses de l'existence, diminué physiquement ; c'est l'appréhension constante de l'avenir des siens que la certitude de sa fin souvent prématurée lui montre déjà aux prises avec les difficultés financières ; ce sont, dans bien des cas, le découragement laissé chez lui, à intervalles réguliers, par les décevantes indispositions chroniques.

Le préjudice matériel et physique n'est pas moindre : il est de toutes les heures, il surgit sous toutes les formes. Ce sont tantôt de petites dépenses imposées à l'ancien soldat par son état de santé et qui se répètent avec une régularité qui en fait un gros poste du budget familial, ce sont les économies qu'il faut faire pour protéger de la médiocrité cette famille demain brusquement privée de son chef, c'est le grade auquel il eût légitimement pu prétendre et qu'il n'atteindra jamais par le fait de sa santé, c'est donc la pension de sa veuve moindre de ce qu'elle eût dû être normalement, bref ce sont quotidiennement une quantité de faits qui, à chaque instant, le heurtent pour lui rappeler que la guerre l'a marqué.

Qu'il s'agisse des conséquences coûteuses et terribles d'invalidités graves, ou que ce soient les petits inconvénients de blessures ou indispositions bénignes, il y a lieu à réparation et l'on ne voit vraiment pas ce qui limiterait celle-ci dans le cas des salariés de l'Etat.

Il ne s'agit pas seulement — ne l'oublions pas — d'une indemnité pour manque à gagner, le forfait représente la réparation de tout le préjudice subi *physiquement, matériellement et moralement*.

* * *

Indépendamment de ces raisons de justice et d'équité, je voudrais terminer en soumettant aux lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits* une dernière considération qui vient encore renforcer le point de vue des agents de l'Etat.

Dans cette brusque soif d'argent de l'après-guerre, dans cette période où les fortunes surgissaient avec une facilité déconcertante, et où le gain se révélait facile, il faut admirer tous les fonctionnaires qui sont, malgré les tentations multiples, restés fidèles à eux-mêmes : l'officier gardant intacte sa vocation, l'employé de ministère poursuivant sa modeste besogne, l'agent de la province ou de la commune suivant sans s'émouvoir l'humble chemin dans lequel il s'était engagé, le juge poursuivant en toute sérénité la lecture de ses sentences...

Aujourd'hui que les circonstances apportent à ces dévouements une récompense d'une valeur morale particulière, il ne faut point vouloir se substituer aux événements pour donner tort, malgré tout, à certains de ces éléments qui ont eu un mérite tout spécial à demeurer fidèles à ceux qui les employaient.

Ce n'est point parce que les audacieux et les téméraires voient aujourd'hui leurs plantureux revenus fondre comme neige au soleil, que l'Etat peut vouloir opérer un nivellement malhonnête et profondément immoral. Prenons garde d'atteindre gravement le recrutement, parfois si difficile, des agents des administrations. Ceci doit d'autant plus retenir l'attention que, quoiqu'on fasse, on ne fera en modifiant les situations qu'à augmenter les inégalités ; car le cumul auquel on s'attaque existera toujours pour certains. L'Etat prétendra-t-il l'interdire aux agents des Chemins de fer ? Aura-t-il les moyens d'y toucher à la Société des vicinaux, à la Banque Nationale et ailleurs ? Comment l'empêchera-t-il dans les organismes privés ou pourquoi les serveurs de ceux-ci se verraient-ils avantagés ?

Tout ceci montre que ce qu'on entame est peu digne et particulièrement dangereux en ces temps troubles où il ne faut point multiplier les motifs de rancœur et de découragement.

« Laissez les choses comme elles sont », dit la Fédération nationale des invalides. En criant cela, elle a non seulement pour elle le Droit, mais elle montre de plus un bon sens politique qui semble bien perdu chez certains.

ROBERT VAN DEN BOSCH,
Avocat honoraire à la Cour d'Appel,
Grand invalide de guerre

Le curé Pecquet en parle au catéchisme

Il serait fastidieux de décrire par le menu comment furent obtenues les décorations de l'abbé Pazô. On suivit ce qu'on nomme « la marche à suivre » ; il n'en est pas trente-six. Des démarches furent accomplies, des protections sollicitées, des amitiés utiles renouées ; on fit, selon qu'il parut nécessaire, de petits cadeaux et de grandes promesses ; sauf la corruption, les menaces et les femmes, tous les procédés furent mis en œuvre, auxquels on recourt ordinairement en pareilles circonstances. Que le lecteur ne s'exagère pas le temps que les curés du doyenné de Malsogne passèrent à ces manèges. Leur ministère n'en souffrit point, car ils s'étaient partagés la besogne, et ils ne rognèrent que sur les heures habituellement employées au jardinage, à la charpenterie, à l'aviculture et à l'apiculture, aux promenades, visites des dévoties aisées, dîners dans les châteaux, lectures des journaux politiques et autres occupations qu'on peut souvent remettre et même omettre sans nuire à soi ou à autrui.

Cependant l'abbé Pecquet se préoccupait des divers discours qu'il lui faudrait prononcer. Au catéchisme, il devrait apprendre la nouvelle aux enfants ; en chaire, il aurait à en faire part à la paroisse ; et enfin, le jour que les insignes des ordres nationaux seraient remis au titulaire, une petite fête ecclésiastique aurait lieu à Warempage, où il avait été entendu qu'au nom de ses confrères, le curé de Bétaumont prendrait la parole pour féliciter l'abbé Pazô.

Au catéchisme

Ce fut à peu près dans les termes suivants que mon oncle s'exprima devant les petits Bétaumontois qu'il préparait à la première communion :

— Mes chers enfants, fermez vos livres. Nous remettrons à demain l'étude du mystère de la Sainte-Trinité, car aujourd'hui, je vais vous conter une nouvelle que vous pourrez d'ailleurs communiquer à vos parents : M. le curé de Warempage vient d'être décoré.

Vous connaissez M. l'abbé Pazô, qui habite de l'autre côté de l'Ourthe et qui assiste ordinairement, ici, aux enterrements, comme diacre ou sous-diacre. Vous l'avez souvent vu passer à pied ou à bicyclette. Le mois dernier, il a encore prêché dans cette église, au jour de l'Adoration perpétuelle. Vous vous rappelez sans doute le beau sermon qu'il a fait sur le respect dû à Notre-Seigneur présent dans l'Eucharistie. Cela revenait à dire que Jésus est incontestablement le premier personnage de Bétaumont et de tous les lieux où il réside ; par conséquent, c'est lui qui doit y posséder la plus belle maison ; et lorsque nous allons à l'église, nous devons nous réjouir d'y trouver de l'or, des tapis, des lumières, de la musique, et nous y comporter avec infiniment plus de respect que même si nous étions reçus chez le Roi ou chez des châtelains millionnaires.

Eh bien ! M. le curé de Warempage, qui dit de si bonnes choses quand il prêche, a été décoré par le Roi des Belges et la République Française ; il a reçu la Légion d'honneur et l'ordre de Léopold.

Etre décoré, mes chers amis, c'est recevoir une décoration ; et une décoration, c'est une distinction qui est donnée à celui qui passe pour l'avoir méritée.

Quand, par exemple, à l'école gardienne, la sœur Florence veut humilier un bambin qui n'a pas appris sa leçon, elle lui coiffe la tête d'un bonnet d'âne en papier ; lorsque, par contre, elle veut récompenser le premier de la classe, elle lui ceint le front d'une

couronne de fleurs artificielles ou lui noue un large ruban tricolore autour du corps.

Avez-vous remarqué le veston que M. Brisy, notre instituteur, revêt ordinairement les dimanches ? La boutonnière supérieure en est fleurie d'une petite rosette, destinée à rappeler le magnifique sauvetage qu'il opéra jadis. Une dame flamande, en villégiature à Nisramont, ayant voulu traverser l'Ourthe, manqua le pied, et emportée par le courant, pensa se noyer. M. Brisy, qui herborisait par là, accourut à ses cris, se jeta à l'eau et fit si bien qu'au bout d'un quart d'heure il ramena la grosse dame sur le rivage.

— Avec ses vêtements mouillés, elle pesait au moins cent vingt kilos, me disait-il ensuite.

Et il ajoutait s'être plus fatigué ce quart d'heure-là qu'à tenir classe pendant trois mois.

Rentrés chez eux, des Bruxellois qui avaient assisté à la scène, allèrent sans doute raconter cet exploit au gouvernement, car, peu après, une sorte de médaille ou bijou arriva à l'adresse de M. Brisy. C'était la décoration due au mérite du sauveteur de la dame flamande. Et par là, le gouvernement semblait dire à notre instituteur :

— Bravo, Monsieur Brisy ! Bravo, pour votre courage et votre adresse ! Merci d'avoir conservé à son pays et à sa famille cette femme qui, sans vous, perdait la vie ! Si l'occasion se présente encore, tirez de nouveau hors de l'eau les infortunés qui s'y laissent tomber ! Et, en attendant, ce bijou que nous vous envoyons brillera sur votre poitrine, attestant votre bravoure en tous vos déplacements et engageant vos concitoyens à suivre vos beaux exemples.

Car, mes chers enfants, les décorations, qui signalent la valeur personnelle de leur titulaire, ont aussi pour but de piquer les autres d'émulation.

Dans les débuts, M. Brisy arborait constamment la sienne. Mais, quand toute la paroisse sut à quoi s'en tenir, il la porta seulement le dimanche, le seul jour qu'il passe des étrangers à Bétaumont.

Parfois, le haut-fait que nous accomplissons est si remarquable que, voulant en perpétuer la mémoire, l'Etat décore l'individu, si j'ose dire, non seulement en lui-même mais aussi dans sa postérité. Cela s'appelle anoblissement. Tel fut le cas de l'ancêtre de M. le baron de Béviusse, notre châtelain. Il sauva la vie à je ne sais quel frère de Napoléon, abattant un cosaque qui l'allait tuer. Service autrement grand rendu au gouvernement d'alors que de repêcher dans l'Ourthe une dame d'Alost, comme fit M. Brisy. Aussi l'empereur se précipita-t-il au devant du sauveur de son frère pour lui dire :

— Soldat Béviusse, je vous nomme baron, ainsi que tous vos enfants dans les siècles des siècles, et vous porterez tous, désormais, la couronne à sept perles.

C'est depuis cette époque qu'il y a des barons de Béviusse à Bétaumont ; et alors que l'abbé Pazô et M. Brisy emporteront leur distinction dans la tombe, la noblesse des Béviusse, au contraire, durera autant que leur nom, et jusqu'au jugement dernier, s'il ne leur arrive malheur d'ici là.

Vous vous étonnerez sans doute, mes petits amis, que les personnes décorées ne portent point leur décoration. Ce serait trop difficile. Concevez-vous M. l'Instituteur attachant une grosse médaille à son veston quand il fend du bois ou qu'il va à bicyclette ; et voyez-vous les enfants du baron de Béviusse se ceignant le front d'une couronne à sept perles, pour aller à la chasse, avec leur père ? Passe aux élèves de sœur Florence de jouer, en récréation, avec un ruban autour du corps, ou de paraître, à la distribution des prix, avec leur brillante couronne d'honneur ! Pour la commodité, les gens anoblis ont préféré mettre leur couronne sur les portes, les fourchettes, les mouchoirs et les autos où elle

est moins encombrante et aussi visible que sur leur tête; et les gens décorés ont remplacé leurs lourds bijoux par des rubans ou des rosettes épinglés à leur paletot.

Pour M. le curé de Warempage, il attachera ses petits rubans à sa soutane et ainsi le public connaîtra suffisamment qu'il est décoré.

Que si vous me demandez maintenant pourquoi il a reçu ces distinctions, je vous répondrai qu'il les méritait aussi bien que tous les laïcs du monde. Car M. l'abbé Pazô est vraiment un de ces prêtres estimables comme l'Ardenne en produit tant qu'on veut.

Enfant, il répondait la messe du curé de sa paroisse avec dévotion et assistait ses parents dans les travaux des champs. Après une bonne école primaire, il fit six ans d'humanités anciennes, deux ans de philosophie scolastique et quatre ans de théologie tant spéculative que positive. Tous ces mots vous étonnent sans doute, mais ils désignent les fortes études auxquelles notre mère la Sainte-Eglise astreint ses futurs prêtres. Bien des laïcs jouent un rôle sur la scène du monde qui ne verraient que du feu en ces matières difficiles. Sorti du grand séminaire, l'abbé Pazô fut successivement nommé coadjuteur d'un vieux doyen presque impotent, vicaire d'une grosse paroisse, aumônier d'un couvent, chapelain d'un hameau privé de moyens de communication, et enfin curé de ce village de Warempage qu'il administre de façon satisfaisante depuis au quart de siècle, priant, étudiant, prêchant, catéchisant, enseignant, confessant, visitant les malades, administrant les moribonds, enterrant les morts, baptisant les nouveau-nés, mariant les personnes qui désirent s'épouser, réconciliant celles qui désirent rester brouillées, réconfortant ceux qui ont perdu courage, donnant toujours le bon exemple à tous et, souvent, une partie de son traitement aux pauvres, obéissant au Souverain Pontife et à l'Evêque, chantant des messes tardives, se levant la nuit pour les cas pressés et ne s'étant quasi pas fait d'ennemis parmi ses supérieurs, ses inférieurs ou ses égaux.

Telle est, en effet, cette belle vie du curé de campagne qui est, certes, digne des plus hautes distinctions humaines.

Peut-être vous étonnerez-vous, mes chers amis, que M. l'abbé Pazô ait été décoré, alors que ni moi ni ses confrères ne le sommes pas encore, ni ne le serons sans doute jamais.

Cela tient à ce qu'on est allé raconter ses mérites en haut lieu et qu'on n'y a point parlé des nôtres; et c'est très bien ainsi.

Comment voudriez-vous que le roi honorât ceux qu'il ne connaît pas? Si Napoléon n'avait pas appris le service rendu par l'ancêtre Béviusse à sa dynastie, il ne l'eût point nommé baron. Quant à M. Brisy, il attendrait encore sa médaille, si les Bruxellois dont je vous ai parlé ne s'étaient pas trouvés au bord de l'Ourthe pour voir son dévouement.

Le Roi ne peut tout de même pas décorer tout le monde, sous prétexte de n'oublier personne. C'est déjà bien assez qu'il doive accorder des décorations à tous les fonctionnaires et parlementaires, pour la raison qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Toujours en rapport avec le gouvernement, ceux-ci ne cesseraient, en effet, de déranger les ministres au travail, s'ils n'obtenaient satisfaction.

Il ne nous reste plus, maintenant, mes amis qu'à voir comment nous devons nous comporter nous-mêmes à l'égard des décorations et des personnes décorées. Soyez bien attentifs, car ceci fera partie des matières de l'examen sur quoi je vous interrogerai.

Aux personnes décorées, nous devons témoigner notre respect et notre confiance, dans la mesure où nous savons, par ailleurs, qu'elles en sont dignes. Car, nous avons vu que les décorations sont accordées tantôt à ceux qui les ont méritées, comme c'est le cas de l'abbé Pazô, tantôt à des chancards qui les ont obtenues par hasard, par intrigue ou autrement. Ne vous fiez donc pas plus tard et ne remettez jamais de l'argent à des gens que vous ne connaissez point parfaitement, eussent-ils les plus beaux titres et rubans du monde.

Pour ce qui est des personnes non-décorées, comme vos parents, les vieillards et les pauvres du village, les religieuses qui tiennent classe, votre curé, et toutes vos autres connaissances en général, il les faut honorer, respecter et aimer à proportion de leur valeur et de leurs mérites réels, vous souvenant que s'ils n'ont pas de décorations, c'est seulement qu'on n'a pas fait de démarches efficaces auprès du Roi pour leur en obtenir.

Et enfin, quant à la plupart d'entre vous, mes chers enfants, il est à peu près sûr que vous ne serez jamais décorés. Que cela ne vous empêche pas d'être bons, honnêtes, généreux, et aussi courageux que possible dans les difficultés de l'existence. Le témoignage d'une bonne conscience et l'estime de nos concitoyens valent mieux que dix douzaines de médailles, vingt aunes de ruban et les trente plus belles couronnes de la terre. Il serait ridicule que des Ardennais intelligents comme nous ne fissent pas tout le bien possible parce que le gouvernement oublierait peut-être de leur offrir une rosette pour les récompenser! Est-ce que nous laissons de travailler au salut de notre âme sous prétexte que la Sainte-Eglise ne songera pas à nous nommer chevaliers de Saint-Grégoire en cette vie et à nous canoniser dans l'autre?

De toutes les décorations, la seule nécessaire est l'état de grâce. Puisse-nous n'en être jamais privés, mes chers petits enfants, ni maintenant ni à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il!

OMER ENGLEBERT.

La place de Bloy dans l'histoire littéraire

... Il est donc loin d'être parfait, me dira-t-on, puisqu'il a tellement besoin d'être expliqué. Tout a besoin d'être expliqué, surtout ce qui est exceptionnellement fort et tourmenté.

Mais il est certain que Bloy appelle une décantation. « C'est un bon vin, très généreux, que recouvre une écume, — ai-je entendu dire à Termier — écarter l'écume et buvez le vin. » Cette décantation, c'est le vrai travail critique qui seul la fournira, non l'injustice systématique, ni la mesquine acrimonie.

Il y a deux attitudes qui sont presque autant l'une que l'autre à réprouver à l'égard de Bloy : un culte aveugle et un mépris fermé (qui ne sait pas toujours lui-même de qui il est).

Ce qu'il appelle, pour être compris, hé mais, comme tout homme, c'est une lucidité pleine d'amour!

Ce à quoi il a droit comme tout homme et comme tout écrivain, c'est à la justice et à l'humanité.

Et ce n'est pas parce qu'il en a plus ou moins souvent manqué lui-même, qu'il n'y aurait pas droit. Sinon, au nom de quoi condamnerait-on ses excès?

Mais, pour ajouter encore une mise en garde, il y aura grandement lieu aussi de tenir compte, dans ce travail de critique et d'intégration qui s'opérera et qui déjà s'opère, de ce que fut son temps, autrement dit, de l'histoire de l'Eglise de France et de l'histoire de la France elle-même, au XIX^e siècle. La période qui va du Syllabus à la Grande Guerre n'a pas précisément été, ni pour l'une ni pour l'autre, une période de tout repos, mais, au contraire, un temps très bouleversé et, par beaucoup de côtés, très sombre.

Il est juste de remarquer que Léon Bloy s'est formé et qu'il s'est principalement développé en deçà de la résurrection glorieuse de saint Thomas d'Aquin, à un moment où la philosophie chrétienne hésitait, tâtonnait, et parfois s'égarait jusqu'à encourir la désapprobation de Rome; en deçà du renouveau eucharistique, liturgique et mystique, en deçà du renouveau de la philosophie sociale et de l'Action catholique. Souvenons-nous que Léon Bloy est contemporain de l'extension catastrophique du libéralisme, du socialisme, du scientisme et du modernisme, des effrayants progrès du matérialisme moderne et de l'aggravation de l'apostasie offi-

cielle des Etats, c'est-à-dire du laïcisme, dont nous sommes menacés de périr, et dont Bloy représente, justement, l'éclatante antithèse.

« Léon Bloy — a déclaré Claudel — avait deux choses à dire. Tout d'abord, dans un siècle abruti par le matérialisme, il a été un témoin de Dieu, un de ces affamés et de ces assoiffés de la justice qui ont mission d'inquiéter, de leurs cris, le silence mortel de tant d'animaux puissants. Et son second titre de gloire, est d'avoir pris la parole de Dieu au sérieux, d'avoir cru qu'elle avait quelque chose à dire aux hommes de tous les temps et à nous, en particulier, les hommes de celui-ci (1) ».

Quand on honnit Bloy, c'est le plus souvent parce qu'on s'acharne à le confondre avec le groupe régulier des écrivains catholiques, artistes et apologistes, à le rapprocher d'eux et à lui appliquer leur commune mesure. Et ce que j'en dis là n'est pas pour les diminuer. Mais Léon Bloy est un phénomène unique, un véritable monstre d'originalité et de solitude, comme Pascal dans son siècle, un « fou », un « lépreux », un « solitaire », a-t-il dit lui-même. (2) Génie égocentrique, romantique né, marqué par un destin exceptionnel, pèlerin excessivement douloureux d'une voie à part, il réclame, en toute justice, un traitement spécial, et par là même, je l'ai dit, une explication et une manière de s'en servir.

Quelle perte, pourtant, ce serait de rejeter, à cause de cette nécessité d'ordre critique, sa splendide et authentique richesse, qui est de la plus haute qualité, à la fois chrétienne et humaine. Et littéraire, car Léon Bloy est un des plus grands prosateurs de tous les siècles français, « l'un des rois de la prose française », comme l'a dit Pierre Termier. « Quelle prose, mieux que la sienne, mérite de devenir classique, c'est-à-dire d'être montrée comme un modèle ? Elle a toutes les qualités : clarté, pureté, élégance, richesse, nombre ; et elle est le vêtement splendide des plus brillantes images et des plus fortes pensées (3) ».

Apparaît-il donc si souvent parmi nous un homme « qui a quelque chose à dire » ?

Il est, comme l'affirme Termier encore, le grand écrivain catholique de son temps et l'un des plus grands de tous les temps (4) ». Et il convient de saluer la large part de paternité féconde qui lui revient, dans la renouveau catholique des lettres françaises que, dès 1892, il signalait lui-même dans les termes suivants :

« Un étrange courant nouveau se manifeste et se précise.

» Les intellectuels demandent un Dieu. Beaucoup même ne craignent pas de demander, ouvertement et publiquement, Notre Seigneur Jésus-Christ, « des dieux le plus incontestable », disait Baudelaire.

» C'est une chose infiniment digne d'être observée que cette impulsion mystérieuse des jeunes esprits dans le sens d'un renouveau du Christianisme. Evolution jusqu'ici toute littéraire, qui paraît avoir commencé aux *Fleurs du mal* et que Paul Verlaine a miraculeusement accélérée dans ces derniers temps.

» Celui-ci, le seul grand poète qui ait franchement apporté son cœur à l'Eglise depuis une demi-douzaine de siècles, — rajeunissant par un tour de force de génie toutes les vieilles images que l'athéisme ou l'accoutumance avaient déteintes jusqu'au ridicule, — glorifia le Saint-Sacrement et la Prière en des vers si beaux que l'incroyante jeunesse de la poésie contemporaine fut forcée de les admirer avec enthousiasme et d'en devenir l'écolière.

» C'est à tel point que le Catholicisme est devenu comme une espèce d'aristocratie pour la pensée (5).

J'ajouterai qu'il est le seul grand romantique qui ait réussi

catholiquement parlant. Par lui, « l'absolu de l'évangile est entré dans la sève même de notre art » (1).

Mais il est bon ici, de s'entendre sur le terme Romantisme. « L'impair, le décalé, le porte à faux, c'est le romantisme même, c'est le secret du romantisme », disait Péguy (2). Or, il y a plusieurs romantismes. Celui que Péguy repoussait est du nombre, d'ailleurs. Et il est certain que Barbey d'Aureville — que Péguy n'aimait pas — n'échappait pas tout entier à celui-là. Et il n'est pas moins certain que, par Barbey, ce mauvais romantisme a agi dans une certaine mesure sur Bloy. Comment aurait-il pu en être autrement, quand on regarde les dates, les situations et les âges ? Mais, s'il ne s'en est jamais totalement dégagé, Bloy débordait, dépassait puissamment cette sorte de romantisme !

« Les romantiques, disait encore Péguy, ne font le tour du monde que parce qu'ils ont commencé à se fabriquer un petit monde circumnavigable » (3). Il suffit d'énoncer cette caractéristique pour qu'éclate l'énorme, la catholique différence du romantisme de Bloy d'avec celui que dénonce l'auteur d'*Eve*.

Il en existe une autre, non moins grande et profonde. Le même Péguy toujours dénonçait, dans le romantisme, le péché d'éloquence, *flatus vocis*, qui équivaut, selon lui, à un immense et perpétuel détournement d'enthousiasme, disons le mot, à un véritable abus de confiance.

Sans doute, Bloy écrivain, est essentiellement éloquent. En cela il est bien français et latin. Autant que Hugo et que Rabelais, il a le génie du verbe. Il se plonge dans la mer des mots comme dans son élément, il le sillonne glorieusement, il y soulève de fulgurants remous, il y évolue savamment, avec l'ivresse spéciale de ceux qui furent supérieurement « investis de la Parole ».

« Je dis les mots que je veux (4), écrivait-il à Henry de Groux, quand je veux, au moment calculé par moi, et c'est un jeu où je passe pour avoir gagné mes contemporains » (5). Et ailleurs : « Une pensée parfaitement vraiment vraie, exprimée en fort bons termes, peut satisfaire la raison, sans donner l'impression du Beau ; mais alors, certainement, il y a quelque chose de faux dans l'exposé. Il est indispensable que la Vérité soit dans la Gloire (6). La splendeur du style n'est pas un luxe, c'est une nécessité (7) ».

M. l'abbé Paul Jury a rapporté que Léon Bloy lui avait affirmé « avoir lu Littré, oui, les cinq volumes, la plume à la main, consacrant cinq années à cet incroyable périple lexicologique (8) ».

Sur la table à écrire de Bloy, on pouvait voir, à demettre, le *Dictionnaire des Synonymes* de Boissière.

Tout cela prouve que Bloy, si doué qu'il fût, étudiait, néanmoins, patiemment son art, le possédait en maître, et s'en faisait une idée très haute. L'acquisition d'une virtuosité comme la sienne n'est qu'un aspect de l'honnêteté professionnelle. N'est-ce pas, d'ailleurs, dans la même ligne d'ivresse technique que Péguy lui-même s'écrit : « Ah ! les mots ! les mots ! il n'y a rien de comparable (9) ». Mais le verbalisme de Bloy, — si le mot peut être toléré — à la différence d'un celui de Jaurès, d'un Gambetta, n'a jamais rien de creux, de fallacieux, d'homicide. Car il faut appeler homicide ce qui, dans l'homme, tue, intellectuellement parlant, le meilleur : l'accord organique entre le mot — expression sonore du discernement et du vouloir intérieurs — avec l'acte extérieur qui doit découler droitement de ces derniers. « Pour bien écrire, ne cessait-il de répéter, il faut avoir quelque chose à dire ».

La vérité flagrante, c'est que la réalité la plus substantielle gouvernait Bloy, dans l'acte d'écrire. « Il y a quelque un, remarquait Péguy, qui a beaucoup plus d'esprit que M. Tout le monde, qui lui-même a beaucoup plus d'esprit que M. de Voltaire : c'est le réel » (10). Dans le prodigieux enthousiasme linguistique du Pèlerin de l'Absolu, dans son immense fête de style, — par quoi il se rattache esthétiquement et dans des arts différents à un Ribeira, à un Beethoven et à un Michel-Ange, il n'y a rien (rien d'essentiel, au moins) (11) qui n'ait le réel pour support, avec, comme scea

(1) *Le Taudis*, 1931, numéro spécial consacré à Léon Bloy.

(2) *Mon Journal*, le 16 juillet 1897. « Pourquoi ne supposeriez-vous pas — écrivait-il à quelqu'un, à la même date) avec une vue profonde sur soi-même qui souvent est apparente chez lui — pourquoi ne supposeriez-vous pas que ma vocation est peut-être unique ? » (souligné par lui.)

(3) *Introduction à Léon Bloy*, p. 137.

(4) P. TERMIER, *op. cit.*, p. 137. Cela est surtout vrai de certains ouvrages. Quelle langue plus pure, plus dépouillée, plus mesurée, plus translucide et plus solide tout ensemble, que celle, par exemple, où *Dans les ténèbres* est écrit ?

Un jour que M^{me} Bloy m'exhortait, devant son mari, à plus de simplicité de style (j'avais alors vingt-trois ans), Léon Bloy intervint, indulgent et modéré comme il l'était le plus souvent dans l'intimité, pour lui dire : « Mais n'oublie pas que la simplicité est la qualité que l'on acquiert en dernier lieu ; c'est le vernis des maîtres. Je n'écris plus la langue du *Désespéré*, qui est un essai de débutant (sic), et même il m'est très pénible de le relire... » Léon Bloy, à ce moment, venait de publier *Jeanne d'Arc et l'Allemagne*.

(5) *IDEM*, p. 116.

(6) *Le Mendiant ingrat*, 26 février 1892.

(7) J. MARITAIN, *Frontières de la Poésie*, p. 36, Roseau d'or (Chroniques), Plon, Paris, mars 1927.

(8) *Note conjointe sur M. Descartes*, IX, 173.

(9) De JEAN COSSE, II, 83-84.

(10) Souligné par Bloy.

(11) *Le Mendiant ingrat*, 9 décembre 1894.

(12) Souligné par Bloy.

(13) *IDEM*, 19 août 1894.

(14) *Revue catholique des idées et des faits* du 15 août 1930, p. 13.

(15) *Lettres et Entretiens*, XVIII, I, 143.

(16) PÉGUY, *Préparation du Congrès socialiste national*, I, 3, 87.

(17) « ... Et puis, qui sait ? Peut-être qu'il se mêle, sans que je le sache, à l'expression de mes chagrins, un peu de littérature » (souligné par Bloy, *Lettres à sa fiancée*, p. 106).

et comme garantie, la perpétuelle et véhémente disposition à accomplir, en fait, sur le champ, ce qu'il proférait. Chez Léon Bloy, styliste génial, l'esprit est saut. « Soyons des héros d'enthousiasme », enjoignait-il. Et il vivait lui-même héroïquement, « au prix de quelles douleurs ».

J'irai plus loin. « L'hyperbole est sa manière », a dit Maritain, et c'est juste, en ligne générale, car Bloy visait à atteindre le maximum d'expression et d'action. Cependant je me suis persuadé, après un long examen de son œuvre éclairé par plus d'expérience de la vie, que souvent, pas toujours, mais souvent chez Bloy, l'hyperbole n'est qu'apparente, qu'elle n'est que l'expression exacte adéquate, de pensées, de sentiments, d'actions extraordinaires, dépassant la norme courante, en dimension et en intensité. Ce n'est pas l'expression, c'est la chose, c'est le réel exprimé qui, alors, est hyperbolique.

Mais il faut se rendre compte, pour bien saisir cela, du point jusqu'où Bloy est convaincu et sincère, à en être effrayant, quelquefois comme les grands passionnés, comme les grands déchainés, serais-je tenté de dire, mais souvent aussi à la façon des saints et des martyrs. C'est ce qui fait de lui un écrivain des plus grandes profondeurs, un des très rares auxquels on puisse penser, sans rougir de la futilité comédienne de l'homme littéraire, devant le lit de mort de son enfant, ou devant le spectacle abominable de la tuerie militaire, ou encore devant la chute inexprimable, parce que réellement inconcevable, de créatures humaines dans les atroces bas-fonds du crime ou de la prostitution, qui sont les chances horribles de la société. Bloy est un homme et un écrivain — l'écrivain étant chez lui absolument inséparable de l'homme — de par delà toutes les conventions et toute mensongère superficialité. « Nous touchons, déclarait-il, à une époque du monde où tout doit être dit » (1). Tout dire était sa norme. Dans ce sens, il est essentiellement scandaleux, comme Dostoïevsky, comme Shakespeare, comme les Tragiques grecs, comme tous les grands metteurs à jour des « parties honteuses de l'ombre », dépendance du « mystère d'iniquité » dont parle saint Paul. Il est tel parce qu'il a atteint lui-même, avec le noyau plus sensible de son être, certaines régions de la douleur inaccessibles à la très grande majorité des hommes. « Vous connaissez les misères banales de la vie, — écrivait-il à un correspondant, — mais vous ignorez la vraie Douleur. Vous n'avez par reçu le vrai coup qui perce le cœur. Peut-être ne le recevrez-vous jamais, car très peu le reçoivent, quoique beaucoup prétendent l'avoir reçu.

« Le nombre est infini des hommes-enfants qui croient souffrir sans mesure, et qui souffrent, en réalité, fort peu. Le nombre est infini de ceux qui s'imaginent posséder la Foi, et dont la foi ne soulèverait pas un grain de poussière. Pour ce qui est de l'Espérance et de l'Amour, quels mots ont été plus prostitués ?

« La Foi, l'Espérance et la Charité, et la Douleur qui est leur substrat, sont des diamants, et les diamants sont rares, vous l'avez appris. Ils coûtent fort cher, ne l'oubliez pas.

« Ceux-là coûtent la Prière, qui est elle-même, un inestimable joyau qu'il est nécessaire de conquérir. C'est rudimentaire et formidable » (2).

Enfin, Bloy est totalement étranger à cet aspect capital du Romantisme qui correspond à une insurrection théorique ou pratique de l'homme contre Dieu, et à sa propre érection en Dieu, *Homo homini Deus* comme a dit quelqu'un : Religion des héros : Napoléon, Lénine. Religion du génie : Jean-Jacques, Goethe, Beethoven, Wagner. Religion nietzschéenne du surhomme. Culte barrés du Moi. Religion de la patrie : la Déesse-France, la Déesse-Italie. Culte germanique de l'Etat-Dieu. Religion positive de l'Humanité. Cultes démocratiques des abstractions : le Droit, la Liberté, le Progrès... » (3) : il suffit d'énoncer toutes ces formes du sentiment religieux dévoyé, toutes ces « mystiques naturistes » issues du mauvais romantisme et dévoratrices de la substance immortelle de l'homme, pour que les familiers de l'œuvre de Bloy sentent aussitôt affluer à leur mémoire le souvenir d'une foule de pages vengeresses, de mots corrodants, de moqueries formidables et merveilleusement percutantes, où ce grand contempteur de la bêtise, de la folie et de la dépravation humaines les a lapidées et magistralement bafouées du haut de son Absolu. « Conversation avec Jeanne. Nous nous moquons de la science, de l'art, de l'honneur, du déshonneur, des lois ou des convenances de toutes sortes. Tout ce qui n'est pas strictement l'Amour de

Dieu nous paraît au niveau de l'ordure » (1). Voilà le vrai principe et la vraie régulation de Bloy. C'est ce qui en fait un « Écrivain de Dieu » — l'expression est de lui (2) — dans toute la force du terme.

Il est juste toutefois de reconnaître qu'il lui a manqué, en tant que grand écrivain catholique, un certain sens de son temps, parce qu'il a premièrement manqué d'un certain sens de la catholicité dans l'espace. Du XIX^e siècle — « un fantôme de siècle », disait-il — il a vu d'un œil implacable la face ténébreuse : il en a trop peu aperçu les lumières, les préparations. Enfermé dans son sentiment apocalyptique, et, aussi, dans sa conviction véhémentement mystique d'une prédestination surnaturelle de la France à peine inférieure à celle du peuple juif, il n'a pas été sensible à la grande œuvre de regroupement spirituel qui commençait sous les yeux et nous voyons apparaître, aujourd'hui, les premiers fruits. Ainsi, c'est à peine si, dans son œuvre, on trouve trace d'une préoccupation effective de l'extension du Règne du Christ à travers le milliard des infidèles et les trois cents millions de schismatiques et de protestants que porte le globe. Pour Bloy pratiquement les choses allaient, si je puis dire, comme si Dieu « était français », sentiment, qui, chez lui, doit toutefois être rattaché à Jeanne d'Arc, « messagère de la politique divine » (3) et au Joseph de Maistre des *Considérations sur la France* et non au chauvinisme nationaliste. Cependant, pour lui, la nuit était proche où les ouvriers ne travaillent plus : « Au fond, tout est rejeté » (4) parce que nous touchons à une époque mystérieuse où Dieu veut agir tout seul comme il lui plaira » (5).

Encore une fois, pour toutes ces raisons, il serait imprudent de convier au banquet de son œuvre, tel quel, le premier venu, et surtout la jeunesse, pétulante par définition et trop souvent impatiente de tous les jougs. Tant que le travail de décantation dont j'ai parlé n'aura pas été accompli et ne sera pas incorporé à la Culture, l'œuvre de Bloy présentera des dangers certains et elle aura besoin d'un commentateur informé et capable, comme en ont eu besoin, à leur heure, le janséniste Pascal ou le gibelin anti-papiste Dante. Pour ma part, chaque fois que j'ai parlé de lui, je me suis efforcé dans la mesure de mes moyens, d'être ce commentateur et cet interlocuteur pour qui Platon est un ami (et quel ami!), mais à qui la Vérité est plus chère encore.

C'est surtout le temps qui agira. Souvenons-nous de ce que le temps a fait pour Pascal, qui eut ce malheur d'être le partisan déclaré et le soutien passionné d'une hérésie formelle, organisée, et combien désastreuse, mais dont l'œuvre garde, cependant, une telle force d'action salutaire sur les âmes. Plus lointainement encore, considérons ce qu'il a fait pour Dante, dont, il y a dix ans (1921-1921), la Mère Eglise elle-même promouvait la gloire spirituelle et littéraire et le triomphe universel. Or, a-t-on jamais vu un Bloy, dans ses pires violences, imaginer un Enfer et y plonger un pape (Anastase), un cardinal-archevêque (Ruggieri degli Ubaldini), un empereur (Frédéric II), un comte (Ugolin), un humaniste (Brunetto-Latini, son ancien maître, son Barbey d'Aurevilly!), et tant d'autres contemporains catholiques avec eux? Jamais la haine et l'âpreté ont-elles dépassé les réprobations et les damnations dantesques? (6).

Le recul n'excuse rien, ne dénature rien; mais il sépare et purifie...

LÉOPOLD LEVAUX.

(1) *Le Mendiant ingrat*, 18 mai 1895. On est prié, au sujet de cette citation, de ne pas abuser des mots selon un procédé cher à certains de ses détracteurs, et de ne pas faire dire à Bloy ce qu'il lui eût fait horreur.

(2) *Mon Journal*, le 3 mars 1899, p. 162, *Mercur de France*, Paris, 1904.

(3) CLÉRISSAC, *La Bienheureuse Jeanne d'Arc*. (Cf. *Le Mystère de l'Eglise*, introduction de J. Maritain, p. XXI, Paris, Téqui, 1921.)

(4) Souligné par Bloy.

(5) *Mon Journal*, le 20 mars 1897, p. 45, *Mercur de France*, Paris, 1904.

(6) Misère, appréciait Bloy, aggravée par un tas de pions qui se sont donné un mal de tous les diables — c'est le cas de le dire — pour le disculper.

Bloy, théocrate et français, ne pardonnait pas à Dante ses « violences contre Boniface VIII et les rois de France : « Or voici, Boniface VIII est précisément le plus haut des Papes. Il n'est pas devenu un saint, je le reconnais ou plutôt je reconnais que l'Eglise ne l'a pas mis au nombre des saints, mais il est l'auteur de la Bulle *Unam Sanctam*, — la plus grandiose parole qui ait été écrite depuis saint Jean — où il est affirmé que le pape est le Chef, le Maître spirituel et temporel de toute la terre, acte le plus grand et le plus digne de la Papauté qui ait été accompli depuis saint Pierre. Quant à la France, c'est le royaume de Marie, *Regnum Galliae, regnum Mariae*, le royaume de France ayant été donné à la Mère de Dieu par lequel un qui en avait le pouvoir et donné pour l'éternité. Par conséquent, il n'y a lieu à aucun mépris, à aucun dédain... fût-ce dans les plus beaux vers du monde et Dante, ici, comme pour Boniface, est un sot, j'ai le chagrin de le dire... » (*Mon Journal*, 28 décembre 1899, p. 314).

(1) *Lettres à sa fiancée*, p. 78.

(2) *Le Mendiant ingrat*, 16 février 1894.

(3) RENÉ GHILLOUIN, « Un Nouvel Humanisme », dans les *Nouvelles littéraires* du 18 avril 1931.

Cris d'alarme

Une nouvelle invasion de barbares se prépare, plus terrible que celle qui déferla au V^e siècle sur l'Empire romain. L'histoire recommence toujours, mais, grâce au progrès scientifique, elle opère sur une plus grande échelle et enregistre des secousses ethniques de plus en plus calamiteuses.

La dernière guerre, plus désastreuse en pertes humaines et en dévastations matérielles que toutes les précédentes, ne doit pas être envisagée comme une catastrophe unique, qui ne se renouvellera plus. Les rencontres de l'avenir, vu le progrès des machines et l'interdépendance plus grande des nations, promettent de dépasser les records vertigineux de 1914-1918.

Une invasion du bolchévisme russe dépasserait les ravages des Vandales, des Ostrogoths et des Huns. Cela, pour deux motifs.

D'abord, parce que les Soviets disposent d'armes destructives de tous côtés : canons, mitrailleuses, bombes, avions, gaz asphyxiants, un matériel énorme d'attaque s'accumule dans les brumes du Nord-Est, comme l'a si nettement démontré un article de la *Revue des Deux Mondes* (1^{er} août), qui est un cri d'alarme.

Ce cri sera-t-il entendu ? Ou notre génération, aveuglée par un pacifisme qui repousse les faits pour se repaître d'idéalisme, se précipitera-t-elle de l'illusion que le bonheur (très relatif) dont elle jouit durera bien aussi longtemps qu'elle ? Ou encore, incapable de prévoir à longue échéance, va-t-elle sacrifier son avenir à l'avantage immédiat d'une entente commerciale avec les Soviets ? M. Georges Theunis, dans son retentissant article de l'*Agence économique et financière*, l'a démontré avec vigueur et précision : ce serait fournir à l'assassin l'arme destinée à nous tuer.

La seconde raison de la supériorité des Soviets sur les barbares réside dans leur méthode de préparation. Les invasions d'autrefois étaient, si l'on peut dire, quelque chose de spontané ; c'étaient des migrations de peuples du Nord vers les riches pays du soleil. Longtemps contenues par la barrière romaine établie sur le Rhin et le Danube, elles déferlèrent naturellement vers le Midi, quand la faiblesse de l'Empire laissa s'écrouler l'obstacle. Alors les flots coulèrent d'eux-mêmes, attirés par des richesses mal défendues.

Les barbares étaient des bandits qui tuaient pour s'approprier les terres et pour s'installer à la place de leurs victimes. Les communistes de la III^e Internationale sont des criminels qui tuent pour détruire. Ils ont une mystique de la Révolution, qui les incite à provoquer le bouleversement universel. Ils organisent scientifiquement la ruine du monde.

La première réalisation de leur plan consiste à se créer en tous pays des sympathies et des aides, qui préparent le terrain de leurs futures manœuvres. Comme ils rencontrent encore, au siège même des Etats, des résistances plus ou moins énergiques à leur propagande, ils ont imaginé de « travailler » d'abord les colonies.

En fomentant en Asie et en Afrique des révoltes contre les métropoles européennes, ils comptent affaiblir celles-ci et les rendre vulnérables à leurs attaques.

C'est ce que démontre, avec un grand luxe de preuves, M. François Coty, le fondateur de l'*Ami du Peuple*, dans un livre qui à son tour lance un message de détresse : *Sauvons nos colonies*, (Grasset, 15 ff.).

Ses révélations sont étonnantes. L'auteur s'est documenté exactement sur les allées et venues des bolchévistes et de leurs

affidés, sur les conciliabules tenus aux Etats-Unis et à Moscou, sur les directives données aux conspirateurs. Il est à même de faire l'historique des tentatives du communisme pour établir son empire sur la race noire et pour provoquer une insurrection générale dans les colonies africaines de l'Angleterre, de la France et des autres puissances européennes.

Effrayante entreprise d'une puissance diaboliquement vouée à la destruction de la civilisation ! La pieuvre communiste étend ses tentacules immondes jusqu'aux plus lointaines colonies.

Et, tandis que les nations d'Europe renouent les relations diplomatiques avec les Soviets ou entament des pourparlers en vue de conventions politiques, eux, poursuivent sans relâche leur œuvre néfaste.

Dans leur étrange aveuglement, les gouvernements attendent sans doute, pour se défendre, le moment où le mal sera incurable. *Principiis obsta*, a dit le poète latin, et nous devrions entendre ce « *principiis* » dans les deux sens du mot. Au lieu de cela, on laisse se former une *Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale*, création de la III^e Internationale, qui proclame ouvertement son but : « La coordination, dans le monde entier, de tous les mouvements révolutionnaires dirigés contre la domination coloniale des peuples occidentaux. »

Et M. François Coty rappelle (p. 189) que « c'est au début de 1927, du 10 au 15 février, qu'eut lieu sa première manifestation, sous forme d'un Congrès mondial tenu à Bruxelles, dans l'ancien palais des comtes d'Egmont, assez ingénument mis à la disposition des organisateurs par les autorités belges ».

Cette ligue, fondée à Bruxelles, est la source d'où ont jailli toutes les agitations qui se sont produites, depuis 1927, dans les colonies anglaises, françaises et hollandaises.

Trois ans plus tard, au Congrès de la même ligue à Francfort où le sieur Ward Hermans siégeait en qualité de délégué belge, on a pu mesurer les progrès accomplis par l'agitation révolutionnaire dans les colonies. Trente-trois pays étaient représentés par cent vingt-quatre organisations, ayant envoyé plus de quatre cents délégués. Et l'on célébra les succès revendiqués par la ligue : l'agitation indochinoise contre la France, la révolte des Noirs de l'Afrique Equatoriale française, la résistance des tribus à la conquête du Tafiilet, l'ébullition des provinces hindoues contre l'Angleterre... (p. 193).

L'*Institut nègre de Paris* et la *Ligue de défense de la race nègre* jouent leur rôle dans les manigances de ces brasseurs de révolutions. Des incidents comiques agrémentent le récit des campagnes de ces organismes.

Il n'est peut-être pas effrayant, ce bon nègre, le trop fameux Marcus Garvey, des Antilles, qui s'est fait proclamer président de la « République libre d'Afrique », et qui a défini son programme colonial en une phrase : « Nous dirons à l'Angleterre, à la France, à la Belgique et au Portugal : Sortez d'Afrique ! Et ce sera là notre seule négociation avec ces puissances » (p. 202).

Mais le malheur est que les Soviets, dont il ne faut pas sous-estimer l'influence, arrivent à polariser tous ces éléments subversifs et s'appliquent à coordonner les efforts de tous les mécontents et de tous les ambitieux. Ainsi, par une action concertée, qui s'appuie sur les comploteurs de tous les pays, ils préparent leur grande invasion... *Caveant consules* !

PAUL HALFLANTS.

Mon filleul étudie le latin, la géographie et l'histoire des Capucins

— Cocasse, le bouquin qui vient de rappliquer!
Je fronçai énergiquement les sourcils. Jacques traduisit sa pensée en style plus noble :

— Oui, enfin, je veux dire qu'il est arrivé pour toi un livre tout à fait extraordinaire...

— Ce qui signifie que tu as ouvert un paquet qui m'était destiné...

— Bien sûr, parrain! Où est le mal? L'adresse indiquait que c'était un livre et que l'expéditeur était un Père Capucin. Un Capucin ne peut envoyer que de bons livres. Je n'avais rien à faire... J'ai regardé...

— Sublime exemple de discrétion! Il me faudra bientôt donner des ordres à Maryvonne pour qu'elle séquestre mon courrier....

— Tu ne feras pas cela, parrain, tu n'en es pas capable. Pense, parrain, que ton bouquin est tellement épatant que j'ai fait une version latine supplémentaire!

— Longue et sans contre-sens? Dans ce cas, je te pardonne... Jacques hésita :

— Non, pas très longue, parrain. La moitié des mots, je ne les trouvais pas dans mon dictionnaire...

— Evidemment, ... si tu as cherché *tulisti*, comme avant-hier...

— Non, j'ai cherché *Benisa*... C'est sur le titre! Je n'ai pas trouvé... Tu sais ce que veut dire *Benisa*?

J'allais être contraint, à ma grande honte, d'avouer mon ignorance, mais Jacques continuait :

— Et puis, avant *Benisa*, il y avait encore *Rmi*, *Rmi*... Comment veux-tu prononcer cela? *R*, *m*, à la file! Cela te donne envie d'éternuer! Alors, j'ai abandonné la version latine, et j'ai appris la géographie, ... parce que, ... tu sais, ... c'est un atlas, ton bouquin! Un atlas, en latin... Quelle drôle d'idée de faire des atlas en latin!... Compliquer inutilement les difficultés!

Rmi me fut un trait de lumière. Du coup, je compris *Benisa* :

— Entre *Rmi* et *Benisa*, il existait d'autres mots. Lesquels?

— Oui, *Rmi P. Melchioris* à *Benisa*... C'est du chinois!

— Mais non, c'est du très bon latin. Il y a seulement des abréviations que la typographie te signalait certainement; et *Benisa* est un nom propre : *Reverendissimi Patris Melchioris* à *Benisa*.

— *Ministri Generalis*, ajouta Jacques, qui a bonne mémoire.

— Parfait! Traduis maintenant... Cela va tout seul...

— Du Révérendissime Père Melchior de *Benisa*, Ministre général... Je pige! je pige! c'est épatant!

— Faisons-nous du latin ou de l'argot?

Mais Jacques ne m'écoutait pas :

— Je vais te dire le titre. Je pige : *Description géographique et statistique des Provinces et des Missions de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, en trente-huit tableaux, éditée sur l'ordre du Révérendissime Père Melchior de Benisa, Ministre général...* (1)

— Je ne connais pas le texte latin; mais j'ai l'impression que ce doit être à peu près cela. Pour une fois, tu n'as pas tout à fait perdu ton temps...

— Viens voir, parrain, viens voir ce bouquin épatant : un atlas en latin de toutes les parties du monde, avec des ronds de tailles différentes, auxquels d'ailleurs je ne comprends rien.

Et Jacques m'entraîna vers mon cabinet de travail, où ce nouveau phénomène était, paraît-il, exposé à l'admiration.

En passant devant la cuisine, il me lâcha quelques minutes pour aller accabler Marie-Yvonne sous le poids de sa jeune science. Je l'entendis crier :

— Vous savez, Maryvonne, vous qui êtes Tertiaire et qui ratez tous vos plats quand les Capucins viennent prêcher une retraite, parce que vous pensez beaucoup plus à leurs sermons qu'à vos fourneaux, vos Pères, qui ont de si vastes capuchons, ont expédié

à mon parrain un livre magnifique dont j'ai déjà traduit le titre, — c'est du latin, Maryvonne, — et dont je vous dirai demain tout ce qu'il contient, à la gloire de saint François, et même à la gloire des Capucins!

— Laissez-moi tranquille, Jacques; cela ne m'intéresse pas. Mon *Manuel du Tiers-Ordre* me suffit... Je fais du caramel pour la crème de ce soir... Et si mon caramel sent le brûlé, qui est-ce qui gémissera?

— On ne pourrait pas goûter, Maryvonne, un petit peu, ..., rien qu'un petit peu?...

— Allez-vous en, Jacques, je vous ai déjà dit que je ne voulais pas de vous dans ma cuisine. Vous n'y faites que des sottises. Filez au plus vite!

— Mais, Maryvonne...

— Il n'y a pas de « mais »... Ni saint François, ni les Capucins ne nous enseigneront la gourmandise...

— Vous êtes Tertiaire et gourmande, Maryvonne! J'ai entendu dire que le gourmandise était votre péché mignon... Pourquoi voulez-vous que moi, qui ne suis pas Tertiaire, je ne sois pas gourmand?

Je jugeai que cette escarmouche avait assez duré, et qu'il était inutile de laisser troubler une fois de plus la paix domestique. J'appelai mon filleul :

— Jacques, occupe-toi de ta poutre et non pas de la paille du prochain! Tu n'es pas chargé de diriger Maryvonne dans la voie de la perfection... D'ailleurs, je ne vais pas t'attendre indéfiniment... Choisis entre mon livre et le caramel... que tu n'auras pas!

Jacques arriva un peu vexé :

— On mange très bien du caramel en regardant un bouquin; ce n'est pas contradictoire!

— Eh bien, aujourd'hui tu as le choix entre regarder mon livre, sans caramel, et ne pas regarder mon livre, ... sans caramel également.

— Je serai héroïque, murmura Jacques dans un soupir de détresse; je regarderai le livre sans caramel.

— Tu deviens raisonnable. Alors, commençons par le commencement.

— Jamais de la vie! hurla Jacques. Quatre-vingts pages de version latine, je ne marche pas! Ce sont les cartes de géographie que je veux voir... Tu m'expliqueras le commencement sur les cartes.

— La gourmandise, la paresse, un peu de colère, ... dispositions excellentes pour étudier la géographie des Capucins... Qu'est-ce qu'un Capucin?

— Un Franciscain barbu, répondit Jacques sans hésiter.

— Déplorable! Il y a des Franciscains barbus qui ne sont pas des Capucins, et il y a des Capucins qui ne sont pas barbus... Tu confonds l'accessoire, la barbe, avec l'essentiel, la réforme de 1528. Et le livre a été publié à l'occasion du quatrième centenaire de cette réforme : *quarto jam pleno saeculo ab Ordine condito*, traduis!

— *Condito*, ... comprends pas.

— Comment, tu ne comprends pas? Tu veux dire que tu préfères ne pas te donner la peine de réfléchir : *ab Urbe condita*?

— De la fondation de Rome...

— Alors? *Ab Ordine condito*?...

— Tu triches, parrain... Je ne suis pas ici pour faire encore une autre version latine supplémentaire... J'en fais assez, des versions latines!... Quelle barbe, comme dirait un Capucin! Je veux regarder avec toi cet atlas mirifique...

— Manger l'amande, et n'avoir la peine ni de cueillir le fruit, ni de briser la coque... Il y a toute une philosophie et toute une morale dans cette idée simple et sans originalité.

Mais Jacques ne m'écoutait pas. Et m'arrachant le livre, que je tenais à peine, il se mit à le feuilleter fiévreusement.

— *Gallia*! s'écria-t-il, nous y sommes! Voilà la carte de France... Quelle drôle de carte! On y voit des fleuves et pas les montagnes... Lorient est marqué, Brest ne l'est pas; je trouve Fontenay-le-Comte, et je ne trouve pas Poitiers. Et puis quelles divisions bizarres : *Parisiensis*, *Tolosana*, *Lugdunensis*, *Alsatiae*, *Sabaudiae*, *Corsicae*, *Parisiense*, *Toulousaine*, d'Alsace, de Corse...

— N'escamote pas les difficultés : *Lugdunensis*, *Sabaudiae*?

— Sais pas...

— *Sabaudiae*, de Savoie, je t'autorise provisoirement à ignorer, ce mot-là; mais *Lugdunensis*, *Lugdunum*?...

— Lyon, Lyon! Eh bien, à quoi cela rime-t-il? Parisienne Toulousaine, Lyonnaise, de Savoie, d'Alsace, de Corse... Pourquoi

(1) *Descriptio geographica et statistica Provinciarum et Missionum Ordinis Fratrum Minorum S. Francisci Capucinatorum in XXXVIII tabulis, quarto jam pleno saeculo ab Ordine condito (1528-1928)*, edita jussu Ministri Generalis R. MI P. MELCHIORIS A BENISA. Rome, 71, via Boncompagni, 1929.

Les livres et la vie⁽¹⁾

Il ne faut jamais manquer de relever les concordances intellectuelles qui s'établissent et se manifestent entre divers pays du monde. Elles ont l'avantage de montrer à quel point la question de l'homme, de sa vie profonde, de son être, restent identiques sous des latitudes opposées. Une idée vraie reste une idée vraie en deçà comme au delà des Pyrénées ou du Danube, et la parole de Pascal qu'il faut interpréter comme une critique justifiée de l'opinion communément « reçue » (de ce que nous appellerions aujourd'hui « l'opinion bourgeoise ») n'a jamais voulu s'attaquer à cet apport de l'expérience. La déroute générale des soi-disant « lois scientifiques » qui marque le début de ce siècle (il faut suivre à ce sujet les très belles études d'un savant italien M. C. A. Borghesani) fait apparaître que les seules lois permanentes sont de l'ordre métaphysique. L'évidence de la pensée pure, appliquée aux données les plus élémentaires de l'être, est la seule qui ne mente pas. Ce que tout le XIX^e siècle a tenu pour des « évidences scientifiques », n'apparaît aujourd'hui que comme des « approximations » sujettes à sérieuse revision. En biologie comme en physique, ce sont les grandes hypothèses qu'on tenait pour explicatives qui se trouvent maintenant les plus attaquées. Il serait vain d'en conclure, comme le fit naguère Brunetière, à la faillite de la science; il suffit de constater qu'elle reprend d'elle-même sa place et se trouve contrainte, par son propre progrès, de reconnaître un mystère qui lui échappe parce qu'il porte sur des données qui ne sont pas de l'ordre de ses instruments de travail... Peut-on espérer, de ce reclassement des valeurs, un renouveau intellectuel?... L'avenir est plus que jamais fluit; ce qu'on peut dire, c'est que rien n'est plus nécessaire ni plus fécond que de reprendre les grands débats qui engagent le sens de l'homme et son destin. On commence à s'en apercevoir en plus d'un point du monde, qui vit et qui pense. C'est un mouvement de revision qui se dessine, confirmant certaines positions, infirmant plus d'une conclusion trop hâtive. Rien n'est plus symptomatique, à ce sujet, que de relever dans trois grands organes mondiaux des voix concordantes et consciencieusement justifiées. Tokio, Berlin, Paris apportent des résultats d'autant plus révélateurs qu'ils n'ont pas d'autre source commune que la réaction d'un esprit qui se sent menacé par une certaine figure du monde et qui veut vivre.

* * *

Lorsque Massis, après ses *Jugements* (et notamment son étude sur André Gide), voulut poursuivre son analyse de la pensée contemporaine, il se trouva souvent arrêté par les influences orientales (ou les similitudes avec l'Orient) qu'il fallait bien relever, pour être exact, chez certains de nos écrivains. Lorsque parut sa *Défense de l'Occident*, beaucoup de critiques se récrièrent, accusant l'auteur d'esprit de système et de rapprochements abusifs. Je me souviens, notamment, d'un article où on s'étonnait de voir évoquer M. André Gide, à propos du virus oriental. Or, une importante étude vient de paraître dans un grand journal japonais, elle est signée d'un des critiques les plus autorisés de son pays, M. Kuni Matsuo, et intitulée *André Gide et nous*; elle s'attache tout entière à expliquer les points de contact existants ou possibles entre les œuvres de M. Gide et l'esprit oriental en général, bouddhique en particulier.

« J'ose dire, écrit M. Matsuo, que Gide a, sans qu'il le sache, quelque chose de bouddhique. C'est dans ce sens que Gide s'approche

(1) *Yomiuri* (Journal de Tokio) « André Gide et nous ». *Candida* (Paris) : « La Fin de l'Après-guerre ». *Der Querschnitt* (Berlin) : « L'Âme humaine et le réalisme. »

pas Bretonne et Marseillaise? La Bretagne est devenue Parisienne! Je n'ai jamais vu la France divisée comme cela!

— Si tu avais voulu traduire la première partie du livre, celle qui te paraît si ennuyeuse, tu y aurais découvert aisément les explications dont tu as besoin. Ces cartes sont celles des provinces et des missions des Capucins... La clef de l'énigme n'était pas bien difficile à trouver; encore fallait-il se donner la peine de la chercher, ce que, naturellement, tu n'as pas daigné faire...

— Mais,... puisque je savais que tu le ferais à ma place!

— Ne fais pas aujourd'hui, ce que demain tu pourras faire faire par autrui... Interprétation excellente d'une règle bien connue...

Jacques n'insista pas; quand il devine que la conversation risque de mal tourner, il pratique, aussi habilement qu'il le peut, l'art des diversions :

— Alors, les ronds de différentes tailles?...

— ... Indiquent les couvents, les résidences, le siège du ministre ou du commissaire provincial; et différentes lettres te marquent où se trouvent le collège séraphique, le noviciat, le séminaire... L'introduction, que tu n'as pas voulu lire, te donne l'histoire des provinces et des missions des Capucins, et les cartes, que tu as mal regardées, te donnent leur géographie... C'est très simple et très ingénieux; et, au prix du plus léger effort, tu aurais pu te passer de mon concours...

Jacques essaya de la flatterie, de la basse flatterie :

— Avec toi, c'est beaucoup plus amusant! Tu es si savant, parrain!

— Merci! Mais ma très maigre science, que j'ai acquise en travaillant, ne me paraît guère pouvoir servir d'excuse à la paresse de mon filleul...

Quelques secondes de silence...

— Goagira et Caqueta,... qu'est-ce que c'est que cela?

— Ce sont des noms de missions, de missions de l'Amérique du Sud.

— Il y a aussi des missions en Afrique, en Asie, en Océanie, dans le monde entier... Il sont allés partout les Capucins?

— Ils ont essayé, et ils ne sont pas les seuls... Leur œuvre, si importante soit-elle, ne représente qu'une faible part de l'immense activité missionnaire, à laquelle on commence à rendre aujourd'hui hommage, même dans les milieux non catholiques, à la suite des efforts persévérants de quelques historiens, comme M. Georges Goyau et les rédacteurs de la *Revue d'histoire des Missions*... Tu as sous les yeux une géographie du monde évangélisé aujourd'hui par les Capucins; tu pourrais avoir des atlas analogues dressés par les Frères Mineurs, les Jésuites, les Lazaristes, les Oblats, les Dominicains, les Pères Blancs, les Missionnaires de Lyon et des Missions étrangères, et beaucoup d'autres encore. Ils ont répandu aux quatre coins du monde la civilisation avec la religion chrétienne, et ils ont montré, par leur exemple, leur travail, leur esprit de sacrifice, que ces deux causes sont indissolublement liées...

— Si je me faisais Capucin et missionnaire? demanda Jacques, devenu songeur. On doit entreprendre de beaux voyages et voir des pays superbes... J'aurais un uniforme pittoresque, une corde et une barbe de fleuve...

— Tu pourrais aussi risquer la prison, les tortures, le martyre; cela s'est vu, même au XX^e siècle.

— Tu es sûr? dit Jacques, dont la vocation, un peu hâtive, commençait à fléchir.

— Absolument sûr! L'uniforme pittoresque et les beaux voyages passent peut-être au second plan... Au surplus, tu as encore le temps de te soumettre à l'épreuve... Tu pourrais, par exemple, développer ton énergie, tremper ta volonté, réprimer ta gourmandise, bref, risquer quelques pas timides dans le sentier de la vertu. Tu verrais alors si la géographie des Capucins doit vraiment exercer sur ta vie une influence décisive...

— Tu as raison, parrain, j'ai le temps d'y réfléchir... Mais tu constateras que je profite de tes leçons... Je ne prends plus mes résolutions à la légère...

— Principalement lorsqu'elles risquent de te conduire au martyre,... ou, tout au moins, à une vie de privations pour laquelle tu ne sembles pas encore mûr... Qu'est-ce que tu en penses?

Jacques ne répondit pas... Mais il s'en alla tout doucement dans la cuisine, où il obtint de Maryvonne des débris, assez abondants, de caramel, destinés à lui permettre de méditer plus facilement sur les livres « épatants » que les Capucins envoyaient à son parrain.

de notre âme nipponne. Nos intellectuels nourris de Lao-Tseu, Çakyamuni et de Bashô, trouvèrent chez André Gide une affinité spirituelle : quelque chose de très oriental ». (Cette opinion est d'ailleurs partagée par un écrivain allemand M. Hans Leip qui l'a récemment exprimée) « Chez Lao-Tseu, poursuit le critique japonais, il y a du Gide, beaucoup de Gide même. Dans les Haï-Kaï de Bashô, on rencontre partout la finesse de Gide. Steinlher Oberlin, auteur des *Sectes bouddhiques japonaises*, a savamment montré que le zennisme du bouddhiste Dogèn ressemble à la doctrine de Nietzsche. Le *Ménalque* de Gide est zenniste. Semble-t-il que ce Gide amoral, ami de la volupté terrestre, n'a aucun rapport avec le bouddhisme qui respecte la sagesse et la quiétude de l'âme? (Gide n'aime ni la sagesse, ni l'âme). Cependant il faut bien noter que le vrai bouddhiste n'est pas un simple stoïcien fermé, pessimiste et inactif... au contraire. Quant aux bouddhistes japonais, ce sont, en réalité, de grands épicuriens prêts à accepter toutes « *Nourritures terrestres* ».

Une telle pièce, émanant d'un esprit pondéré et qui nuance ses affirmations, est trop importante en elle-même pour qu'on ne la verse pas au dossier du gidisme. Elle prouve à quel point certains philosophes d'Occident sous le prétexte, assez futile pour un philosophe, de se faire « une âme nue » et de tout accueillir du monde moderne, se sont montrés faibles et naïfs. Les vérités de tendances et de faits qu'ils ne voulaient pas accepter sous la plume d'un essayiste chrétien et français, voici qu'elles leur viennent d'Orient. « Gide et Bashô, écrit M. Kuni Matsuo, se sont sculptés dans l'âme de notre âme... » Il suffit de comparer cet enthousiasme japonais à la désaffection que manifestent, ces toutes dernières années, les jeunes écrivains français à l'égard de l'œuvre gidienne pour bien voir à quel patrimoine intellectuel et moral elle appartient, à quel état d'esprit elle mène. « Si Gide est dangereux pour la société européenne, écrit le *Yomiuri*, de Tokio, il ne l'est pas pour le Japon... » De l'œuvre de M. André Gide, on pourrait dire ce qu'il écrivait naguère à propos de Romain Rolland et de ses traductions allemandes, son œuvre est la seule œuvre européenne qui ne perd rien à être traduite dans les dialectes asiatiques! Voilà qui nous introduit assez loin dans la connaissance de notre Orient intérieur...

* * *

Le déplacement des zones d'influence de M. Gide est d'ailleurs significatif. A la faveur des silences imposés par la guerre aux meilleurs d'entre les jeunes écrivains de 1914, l'auteur des *Nourritures terrestres* avait pu, vers 1920-21, bénéficier d'une prolongation de crédit et d'un renouveau d'adhésion. A des adolescents saturés, lors des journées de fièvre nationale, d'un vocabulaire d'action et d'exaltation devenu peu à peu vide de sens sous la plume des politiciens ou des journalistes, il offrait une sorte de fuite hors du réel, de délivrance dans la lucidité cubique et dans le mépris. Depuis lors, bien des événements ont incliné d'un autre côté les pensées profondes. Nous assistons — et la brillante enquête menée par Robert Brasillach à *Candide* le prouve surabondamment — à la liquidation d'une époque et à la fin de l'après-guerre. Tour à tour M. Gide a vu s'éloigner un à un ses disciples ou ses admirateurs français. Après M. François Mauriac, M. René Schwob, après lui M. Charles du Bos et M. Gabriel Manet, après eux (dans un autre sens, plus viril et plus décisif) voici M. Marcel Arland qui se découvre incapable d'aimer un homme que des pages habiles contraignent parfois à admirer. On cherche, en France, un sens constructif à la vie intellectuelle; on veut retrouver le contact avec une tradition fortifiée aux dures épreuves des années de crise générale. Ce n'est pas nous qui nous en montrerons surpris. Cette « fin de l'après-guerre » que beaucoup découvrent seulement, voici deux ans qu'à propos des premières difficultés du monde

des lettres, nous l'avions annoncée ici-même à nos lecteurs. Ce qui est important dans ce procès, c'est de faire en sorte que les responsables d'une faillite ne réussissent pas à y échapper en la déclarant eux-mêmes. Ainsi M. Gide, contre qui chaque témoignage apporté à l'enquête de Brasillach est un réquisitoire implicite, ne saurait fuir d'atroces responsabilités à la faveur d'une préface faîte cyniquement au dernier livre de M. S. Exupéry ou d'un article trop généreux et souvent distrait. S'il se trouve dans l'actuelle jeunesse littéraire comme exilé, ce n'est pas par un mouvement imprévisible et imprévu. Qu'on se souvienne des articles — définitifs à notre sens — d'Henri Massis au moment de la publication de *L'Ecole des femmes*. Qu'on se rappelle que le sixantième anniversaire de l'écrivain des *Faux Monnayeurs* n'a été célébré qu'en Allemagne. Qu'on lise même l'ouvrage récent qu'un de ses amis, M. Ramon Fernandez, vient de lui consacrer, et qui, sous une amabilité appliquée, révèle, pour nous, mieux qu'une attaque, les lacunes de M. Gide... On verra pourquoi il s'éloigne, pourquoi il est des quatre ou cinq hommes qui se trouvent liquidés, finis avec l'après-guerre.

Pendant qu'elle quittait nos esprits, où son œuvre protéiforme étendait-elle son influence? Le témoignage du critique allemand Hans Leip, l'article de M. Kuni Matsuo nous renseignent. Celui qu'un éminent écrivain russe — M. Cyril Zaitzew — appelait l'an dernier « un simulateur » se trouver, dès lors, percé à jour et démasqué.

* * *

Mais suffit-il de dresser de justes bilans et de trouver à l'époque que nous venons de vivre, de bons motifs de condamnation pour ressaisir les conditions nécessaires au métier de l'écrivain comme à la santé morale de l'homme? Dans une étude récemment parue *Inquiétude et reconstruction*, un critique perspicace, M. Benjamin Crémieux, condamne justement les faiblesses de l'après-guerre déclare qu'il faudra bien qu'un jour prochain « les lois de la vie spirituelle soient à nouveau respectées », mais ne nous dit ni quelles elles sont ni quelles directions on doit prendre pour trouver à nouveau le sens de ce respect inéluctable et bienfaisant. La crise actuelle est avant tout intellectuelle et morale; on n'en vaincra les dangereuses atteintes que par une révision des valeurs. S'arrêter au diagnostic serait aussi vain que pénible. Tout grand médecin est d'abord un grand thérapeute, et plus d'une fois, le critique est comme un médecin au chevet des lettres menacées, de l'esprit public en péril.

C'est à ce point de vue que l'essai, publié voici quelques semaines, par un des principaux critiques autrichiens M. Franz Werfel, dans la revue allemande *Der Querschnitt* sous le titre : *L'Âme humaine et le réalisme* est un document de première valeur.

Si M. Franz Werfel relève un à un les symptômes, il en cherche les causes profondes et tente de proposer un remède qui soit adéquat. Nous sommes quelques jeunes écrivains français à avoir dit, voici déjà quatre ou cinq ans, ce que M. Werfel affirme aujourd'hui (nous avons même fondé *Les Cahiers* pour le dire plus librement!). Ce qu'il importe d'accomplir dans le monde moderne, c'est d'abord « une défense de l'âme », une préservation vigoureuse des valeurs proprement humaines. Que l'état actuel des choses fasse de cette sauvegarde nécessaire une révolution spirituelle nous n'en doutons pas un instant. Aussi est-il très important de voir l'écrivain autrichien, placé sur un champ d'observation très différent du nôtre, annoncer : « La révolution de la vie contre l'abstraction de la caserne ». Caserne du capitalisme new-yorkais ou du marxisme soviétique, l'homme y est également nié et pareillement abaissé. Or, il n'est pas de vie de l'esprit là où se trouvent jugulées les voix de l'« homme intérieur ».

« N'est-ce pas, écrit M. Franz Werfel (et j'emprunte ici la traduction donnée par *Lu*), l'homme intérieur qui fonde dans un cer

tain sens, l'existence du monde extérieur? » « Il n'est pas de réalité sans imagination... La personne humaine est la mesure de toutes choses... Or, toutes les théories modernes, le « panéconomisme », la théorie du milieu, le matérialisme historique font de la « chose inerte » la mesure de l'homme : c'est tout le secret de la technique. Il faut que nous en subissions la fatalité. Ne nous promet-elle pas de résoudre toutes les questions en domestiquant les forces cosmiques et en édifant une société nouvelle, entièrement et définitivement rationalisée?... Comme nous l'avons déjà observé en étudiant la Russie soviétique, le but dernier de cette évolution est l'extinction de la conscience individuelle et son remplacement par une conscience collective, plus souple, plus docile, moins capable d'un mouvement de réelle révolte... Et la Russie n'est pas seule à poursuivre ce but : d'autres pays lui emboîtent le pas. Tous

les moyens sont bons pour l'atteindre, aussi bien le sport que la discipline de parti. Un immense abrutissement nous menace. Un cerveau « standard » triomphe. Un militarisme nouveau — militarisme sentimental — apparaît qui envahit toute notre vie, laissant, loin derrière lui, l'ancienne caserne prussienne. L'« adjudant » domine désormais dans tous les domaines : l'avenir semble lui appartenir... Tout n'est plus que caserne, la littérature aussi bien que la vie politique. Devant une pareille situation que faire? Les cris de désespoir ne peuvent nous sauver... Soyons virils! »

Ces paroles justes et fortes montrent assez à quel point l'accord peut être précis et effectif entre des esprits très divers quand se trouve complètement engagé l'Esprit.

JEAN MAXENCE

Les idées et les faits

Chronique des idées

L'audience pontificale du Pèlerinage de la J. O. C. F. (1)

Je ne pourrais mieux montrer l'importance de ce pèlerinage à Rome qu'en rapportant ces paroles de l'*Osservatore Romano*, qu'affaiblirait tout commentaire : « Le pèlerinage de la Jeunesse ouvrière belge a inscrit dans les Annales de l'Eglise une date historique ». Le grave journal ajoute que ce fait mémorable a dépassé toutes les prévisions. Dès l'instant où le joyeux bataillon des Jocistes a mis le pied sur le sol sacré de la Ville éternelle, dès leur première visite au tombeau du Prince des Apôtres, à chacune de leurs haltes aux grandes basiliques, au Colisée, aux Catacombes, à l'inoubliable audience surtout où elles ont vu et entendu Pierre dans la personne de Pie XI, ces jeunes filles ont provoqué l'admiration universelle comme elles ont justifié le magnifique éloge que le Saint-Père leur adressa pour reconnaître leurs fervents hommages. Ce fut un spectacle empreint à la fois de grandeur et d'intimité que cette rencontre au Vatican du Père bien-aimé et de ses filles de prédilection qui étaient venues de toutes les parties de la Belgique lui demander la parole de lumière et de force, la bénédiction de leur labeur quotidien, de leurs œuvres, de leur propagande au milieu de leurs compagnes de bureau, d'atelier, d'usine. D'étape en étape, tout le long de la route, à travers les sites pittoresques de la Suisse, et les plaines lombardes, elles avaient jeté dans les airs ces accents de virile allégresse, à dessein masculinisés.

*Nous attendons de notre auguste Père
Qu'il nous bénisse et nous lance au combat.
Sous son regard, aidés par la prière
Nous ne fléchirons pas!*

*Nouveaux croisés, que notre cher insigne
Soit pour nous tous symbole d'unité
Qu'il soit l'emblème de notre consigne
Travail, Joie, Charité.*

Ardemment désirée, impatiemment attendue, obsédante pensée, bonheur acheté au prix de tant de sacrifices, la visite au Pape avait été fixée au samedi 5 septembre, à l'heure de l'Angelus. Dès 16 heures 1/2, Jocistes flamandes au nombre de 800, Jocistes wallonnes, au nombre de 600, se pressaient au lieu de rassemblement, place Saint-Pierre, pour préparer l'entrée du cortège et la présentation des cadeaux. Echelonnées sur le long de la colonnade du Bernin, elles sont précédées par le groupe chatoyant de tous les étendards réunis qui mêlent fraternellement leurs plis

ondoyants et font rayonner au soleil leurs images multicolores. Au signal donné, elles se mettent en marche d'un pas sonore cadencé par le rythme uniforme de leurs chants flamands et français qui se confondent dans un harmonieux ensemble. Avec une impeccable tenue, elles défilent autour de l'obélisque, l'immortel témoin des cruautés néroniennes, évoluent à travers l'immense place pour venir se regrouper sur les degrés de la basilique où elles s'exposent à l'appareil photographique de l'opérateur. Vision ravissante! Au fond, la forêt de drapeaux qui font à la façade une prestigieuse décoration. Au centre des premiers rangs, S. Exc. Mgr Cawet, coadjuteur de l'évêque de Namur, représentant l'épiscopat belge; autour de lui, l'ambassade belge, les aumôniers entourant le vaillant chanoine Cardyn, les dirigeantes, les secrétaires générales, et, par de là, se déployant en un vaste éventail, tel un parterre de fleurs, les centaines de figures radieuses. Et, soudain, la colonne de se reformer dans un ordre parfait; la porte de bronze est franchie d'un pas alerte, les hymnes joyeux retentissent par les cours et les escaliers, c'est la troupe des enfants qui entre à flots dans la Casa del Padre, devant des prélats, des prêtres, des spectateurs d'occasion émerveillés.

Tandis que la masse du pèlerinage emplit les Salles Ducale et Royale, les trois cents canéphores, si on peut dire, les porteurs des cadeaux se sont disposés le long de la première Loggia. Et c'est un tableau panoramique des produits de l'industrie et des arts féminins de la Belgique entière, à la confection desquels ont collaboré dans un esprit de fraternelle entente et de généreuse émulation, en rivalisant de bon goût et de fini, la V. K. A. J. flamande et la J. O. C. F. wallonne. J'en tente la sèche mais éloquente énumération, d'après l'*Osservatore Romano*. Statues religieuses de grand prix de diverses provenances. Ornements liturgiques, linge d'autel pour Missions, dons de Bruxelles. Œuvres d'art en bronze, étoffe, broderies, offertes par Anvers, Gand, Liège, Bruges, Namur, Ostende, Tamines, Charleroi, Courtrai, Termonde, Dinant, Hasselt. Pyrogravures, dessins, dentelles « qui font égal honneur », écrit le journal romain, « à l'industrielle Flandre et à l'ardente Wallonie ». Ostende a peint en détails un navire, le port d'Anvers. Et voici les tapis de Louvain, les céramiques de Nimy, les faïences de Rechem, les coussins brodés de Gand, les soies de Tubize, les ornements sacrés de La Louvière, les spécialités en laine brodée de Gand et Bruxelles; les dentelles de Hal, les cuirs repoussés de Veewyde, les toiles de Ruysbroek, encore des ornements et divers accessoires pour les Missions, d'Anvers. Dans un angle, une ouvrière de Charleroi tient en mains une lampe de mineur ornée de cette inscription symbolique : Nous voulons être des porte-lumière. Auprès d'elle, sa compagne présente un encier taillé dans un tronçon de rail. N'omettons pas une magnifique boîte de cigares de Grammont, ce délicieux paquet de tabac d'Appelterre avec lesquels font bon ménage du chocolat, des petits fours, des biscuits, des confitures, des services à café, et ces mules blanches sans doute destinées au Pape, répond naïvement

(1) D'après l'*Osservatore Romano*, des 7-8 septembre.

la donatrice. Un compartiment spécial est réservé aux publications, rapports, enquêtes, travaux de cercles d'études, une collection de *Joie et Travail*. Le Vatican n'aura jamais vu exposition plus pittoresque. Et les yeux, observe l'*Osservatore*, se voilent de larmes à la pensée que tous ces produits, qui ont coûté tant de travail, sont les pages d'un poème composé par le plus pur amour filial.

Cependant les dirigeantes s'entretennent avec les prélats qui se récrient sur la splendide réussite du pèlerinage, parmi lesquels LL. EE. Mgrs. Pizzardo, Mgr Ottaviani; les Ill^{mes} et RR^{mes} MMrs Arborio Mella di Sant Elia, Migone, Venini, Montini, Spellmann. Dans la salle des *Paramenti* sont réunis les personnalités et les dirigeants du pèlerinage : S. Exc. Mgr Cawet, M. Meëus et le baron de Hubsch de l'ambassade belge; MMrs Vaes, Vanneuville, la chanoine Cardyn, les aumôniers des Fédérations diocésaines de la J. O. C. F., le professeur Nélis, de Louvain; Dessent, inspecteur général du Travail à Namur; le docteur Vaerman, de Bruxelles; MM^{les} Arnoul, secrétaire générale de la J. O. C. F.; De Vuyst, organisatrice de la Permanence à Rome; Baers, de Lalieux, De Coster, des Œuvres féminines chrétiennes, et beaucoup d'autres. Il nous faut citer aussi ces prêtres et religieux belges résidant à Rome et qui ont prêté leur assistance au pèlerinage : R. P. Preys, S. J.; dom de Caeter, bénédictin de Sabiac; R. P. Jacques, capucin; R. P. Gabriel, carme; R. P. Hilaire, prémontré; R. P. Klein, cistercien; R. P. Devos, oblat de Marie.

Par une attention délicate, une signification de l'intérêt qu'il y porte, le Saint-Père a donné l'ordre de rassembler dans la salle des *Paramenti* les présents qui lui furent offerts par les Jocistes en 1929.

L'attente de l'apparition du Saint-Père devient presque anxieuse au sein de cette vaste assemblée. Soudain, la blanche et imposante silhouette se détache, c'est Lui! L'enthousiasme déborde, les applaudissements crépitent et ne veulent pas finir, les acclamations montent en fusées : Vive le Pape! Leve de Paus!

Cependant, le silence s'est rétabli. Sa Sainteté contemple avec ravissement les cadeaux étalés, s'attarde à les examiner de près, adresse à chacune des porteuses une parole d'amabilité et de félicitations dont le souvenir restera gravé dans le cœur de toutes, comme la plus précieuse des récompenses. Après avoir admis au baise-main les dirigeantes dans la salle des *Paramenti*, le Pape passe à travers les Salles Royale et Ducale et c'est une marche triomphale escortée par des acclamations délirantes mais qu'un signal du chanoine Cardyn suffit à réduire au silence le plus profond. Le Pape bénit le drapeau de Termonde, il passe en revue tous les étendards, les défile parfois pour mieux se rendre compte de leur beauté, ne sachant assez admirer ces soies historiées qui étincellent comme des joailleries. Avec une inlassable et paternelle bienveillance, Pie XI a parcouru tous les rangs, n'a pas laissé une seule jeune fille sans lui donner sa main à baiser, a souvent interrogé et béni avec une visible satisfaction les instruments de travail qui lui étaient présentés. Qu'on juge de l'émotion qui étreignait ces braves jeunes filles du peuple admises au tête à tête avec le Vicaire du Christ, avec le plus haut représentant de Dieu sur terre! Qu'on juge du crescendo d'enthousiasme qui éclata derechef lorsque, après ce long préambule, le Saint-Père passa de la Salle Royale à « l'Aula des Bénédictiones » où devait se tenir la grande Audience.

Le Pape-Roi a pris place sur son trône qu'ombragent les plis des drapeaux réunis au fond de l'enceinte, les personnalités se sont groupées en avant et, sur un signal donné par M. Cardyn, les deux Fédérations font alterner le chant de la première strophe de l'hymne jociste. Les chants se sont tus. M^{lle} Pauwels, au nom de la V. K. A. J., M^{lle} Arnould, au nom de la J. O. C. F., ont rendu hommage au Chef visible de l'Eglise, protesté de leur vénération, de leur inviolable attachement, de leur filiale et totale soumission à Celui qui est le Pasteur suprême des agneaux et des brebis du Christ. Elles ont dit leurs ambitions conquérantes, leur ardent désir de se dévouer corps et âme à l'Action catholique ouvrière dans les milieux où la Providence les a placées. Les 25,000 jocistes féminines de Belgique implorent la bénédiction du Saint-Père, prêtes à voler à l'exécution de ses ordres. Les jocistes présentes ont ratifié ces éloquentes adresses par leurs applaudissements et leurs cris de joie et d'amour. L'instant solennel était arrivé. Condescendant à son jeune auditoire belge, Pie XI a voulu s'exprimer en français et il a prononcé un discours qui n'a pas seulement profondément remué les âmes de celles qui l'écoutaient, mais qui retentira au loin dans la catholicité comme la promul-

gation d'un admirable code d'Action catholique ouvrière féminine. Cette forte synthèse est ramassée dans ces mots : *Se sanctifier dans l'union en gardant la pureté, en pratiquant la piété, par l'exercice de l'apostolat.*

Tout d'abord le Saint-Père, réalisant tout ce que comporte ce nom traditionnel, a laissé parler son cœur paternel dans l'effusion d'une tendresse que, j'ose le dire, on ne lui connaissait pas à ce degré.

Je n'en veux extraire pour preuve que les lignes suivantes :

Soyez d'autant mieux les bienvenues, chères filles, que Nous savons comment vous êtes venues, comment vous vous êtes préparées à venir, Nous le savons non seulement parce ce que les adresses que Nous venons d'entendre nous l'ont dit, non seulement par ce que Nous avons lu dans cette grande adresse que votre et Notre cher abbé Cardijn présentait pour vous annoncer, mais Nous savons avec quelle ardeur de désir et avec quelle ardeur et quel filial héroïsme de générosité vous vous êtes préparées à venir voir votre Père et Le consoler de votre présence.

En des temps si difficiles, vous qui n'êtes pas précisément riches, très chères filles, vous vous êtes imposé tant de sacrifices, d'abnégation, de privations, de travail et de surtravail pour vous faire la possibilité de venir Nous voir, Nous visiter, pour venir Nous procurer cette heure de joie si profonde, si exquise, cette heure que Nous avons vécue en vous passant en cette rapide revue, chères filles, qui peut-être vous a fatiguées un peu, vous a demandé un peu de votre patience, vous qui êtes si habituées à la patience vaillante, mais qui Nous a procuré la consolation tout à fait particulière de vous approcher une à une, de faire, non seulement d'une façon quelconque, mais en vérité, la connaissance personnelle de chacune de vous.

Après ces paroles d'intimité, le Pape a donné ce qu'il appelle ses deux grandes directives et ses conseils.

La première directive regarde la sanctification personnelle.

Sanctifiez-vous, chères filles, cherchez avant tout votre sanctification, votre sanctification intime, votre sanctification individuelle, la sanctification de vos âmes, chacune pour son âme; c'est dire vos rapports intimes avec le Divin Roi dont vous devez être les apôtres, les missionnaires, les militantes, les conquérantes; vos rapports intimes avec Lui, c'est là le secret des secrets, c'est là la source de toute force, de toute vitalité, de toute activité, surtout quand il s'agit, comme pour vous, d'une activité spirituelle et surnaturelle.

L'autre directive concerne l'union.

Soyez unies, procurez avant tout, par-dessus tout, à tout prix, l'union, l'union des pensées, l'union des sentiments, l'union des intelligences, l'union des volontés, afin que ce soit l'union des activités, l'union des œuvres. C'est vous dire, chères enfants, vous le sentez déjà, avec quelle particulière consolation, nous vous avons vues toutes ensemble, Flamandes et Wallonnes, nous avons entendu vos différentes expressions, différentes à l'oreille, uniques au cœur, unies dans Notre cœur.

Portez ce grand désir du Père commun à tous et partout, parce que c'est le désir, c'est le vœu, c'est même la grande directive divine, la grande directive que le Roi Divin, cet admirable Jésus, a réservée à la dernière heure de sa vie, à l'heure des effusions les plus tendres, des desirs les plus ardents : cette directive exprimée dans cette grande prière par laquelle, on peut bien le dire, il a voulu clore sa vie mortelle, quand il pria son Père en disant : ut sint unum — faites qu'ils soient un, une seule force.

Les conseils du Pape visent la pratique même des directives. « Soyez pures, soyez pieuses, soyez apôtres. Pureté angélique, piété eucharistique, activité apostolique, tels sont les conseils du Père, vous n'en avez pas besoin... Je pourrais les dire heureusement superflus. »

Le Saint-Père n'a pas manqué de souligner l'opportunité providentielle de la visite des pèlerines belges et c'est, le visage épanoui, le cœur dilaté, qu'il a prononcé ces mémorables paroles, ce 5 septembre :

Le Bon Dieu a choisi et fixé votre arrivée au moment où l'Action catholique romaine, italienne, sortie d'une si grande tribulation supportée avec une si haute tenue, avec une si grande dignité, rentre heureusement — grâce au Bon Dieu, grâce aux hommes aussi, à tous ceux qui y ont coopéré — dans son beau, saint et glorieux chemin, pour la sanctification des âmes, pour la gloire du Bon Dieu et la dilatation, l'affermissement du royaume du Christ-Roi.

Le discours s'est achevé avec des accents de tendresse redoublée par des adieux émouvants, par le geste paternel de la bénédiction

appelée sur toutes les travailleuses présentes, sur leurs compagnes restées au pays, sur la Belgique entière « pour toute cette Belgique qui Nous est si chère et qui Nous procure tant de consolation ».

Durant le discours, on a versé à la fois des larmes de joie et d'émotion. Le Pape donne la bénédiction apostolique et à peine l'*amen* a-t-il été répondu par la foule, qu'éclate une manifestation « *irrefrenabile* » écrit l'*Osservatore*. C'est une tempête d'acclamations dans laquelle chacune veut jeter le cri de sa reconnaissance, de son indéfectible attachement au Père commun. Elle grandit encore, s'il est possible, quand le Pape, renouvelant l'attention délicate du début de l'audience, s'approcha paternellement d'une jociste étendue sur deux chaises, malade et quand même transportée au Vatican. Entre deux haies vivantes d'où jaillissent les vivats, le Pape a quitté la salle. Il est 9 heures du soir, l'audience s'est prolongée au delà des prévisions, mais ces heures ont passé pour ces fortunées jeunes filles, comme des instants de paradis. Par une *limpidissima* soirée romaine, la place Saint-Pierre résonne encore des chants enthousiastes de cette troupe de jeunes filles pénétrées de l'indicible joie d'avoir vu Pierre, d'avoir vu le Seigneur.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Sur le désarmement

De M. Paul Bourget, ces notes dans Figaro :

Voici bien des années, Renan, au cours de ses *Dialogues philosophiques*, prévoyait l'époque où quelques oligarches de savants deviendraient les maîtres de la planète par ce simple fait qu'ils posséderaient, par le droit du laboratoire, un maniement des substances chimiques capable de produire une universelle destruction. Cette hypothèse d'un philosophe étranger à l'action parut, à l'époque, une fantaisie de dilettante intellectuel, et voici que les perspectives des prochaines guerres, par avions et par bombes toxiques, lui donnent un saisissant caractère de prophétie. Comment ne pas se la rappeler à l'heure où le problème du désarmement préoccupe tant d'esprits. Il va être traité dans des conférences où les plus éloquents discours seront prononcés et les plus généreux. Des mesures seront sans doute prises pour contrôler ce qui peut être contrôlé : c'est-à-dire le nombre des canons, celui des troupes exercées, la fabrication même des explosifs. Mais qui contrôlera le chimiste occupé parmi ses alambics et ses cornues à découvrir d'autres gaz, de plus en plus nocifs et des moyens de les enrober de plus en plus secrets ? Qui contrôlera d'autre part une autre fabrication, celle des avions de commerce et de voyage, de plus en plus capables de se transformer en véhicules de meurtres, et quels meurtres ! Déjà lord Cecil a fait une allusion, dans sa première harangue de Genève, à ces manœuvres d'aviation qui annoncent la possibilité d'anéantir des villes entières. Supposons-les supprimés. Mais qui contrôlera le recrutement des aviateurs isolés ? Tous les votes de toutes les assemblées échoueront devant la volonté de la guerre ainsi comprise. On répondra que la question est précisément d'empêcher cette volonté. Le problème politique se trouve transformé ainsi en problème moral. Qui n'en voit la redoutable, et pourquoi se le dissimuler, insoluble complexité ?

Ces constatations contraignent l'observateur à se demander si la science, ce merveilleux outil de progrès matériel, ne pourrait pas devenir dans l'ordre social un tragique outil de régression. J'imagine l'étonnement de Renan lui-même et de Taine surtout devant un tel point d'interrogation. Il semble que ces deux grands esprits, et avec eux toute l'école de ceux que l'on a dénommés les Scientistes, aient cru à un retournement total de l'homme par une vision plus exacte de la nature. Ils n'ont pas vu que cette coordination des phénomènes extérieurs n'en était pas une explication. « La science ne fait que dériver l'ignorance d'une source plus élevée », a dit Royer-Collard, je crois. Ce mot si profond nous contraint d'avouer que notre vision du réel n'est ni plus claire ni plus intelligible que celle de nos plus lointains ancêtres. Elle n'a donc pu en rien modifier les instincts et les passions qui nous sont communs, à eux et à nous. Si nous considérons, à travers l'histoire, les grands mouvements des cœurs qui ont abouti à des

progrès excellents et durables de la civilisation, nous trouvons que ces mouvements ont toujours été, non pas scientifiques, mais religieux, et nous avons le droit de nous inquiéter que certains indices nous fassent soupçonner que ce sens religieux, le plus efficace des agents de culture personnelle et sociale, s'affaiblisse dans des masses égarées par des sophismes que leur montre une antinomie entre les enseignements vérifiés de la Science et ceux de la Révélation.

Nous voici loin, semble-t-il, de cette question du désarmement qui sera, n'en doutons pas, traitée par des chiffres et en dehors de ce domaine des causes profondes qui dominent les plus sagaces calculs des politiciens. Sainte-Beuve, parlant des combinaisons de Thiers et de Guizot à la veille de 1848 écrivait spirituellement : « Ils me font songer à deux joueurs d'échecs qui jouaient leur partie à même un échiquier posé sur le dos d'une baleine endormie. Cette baleine, c'était le peuple. Elle a bougé et tout est tombé à l'eau, l'échiquier, les échec et mat préparés, et les joueurs ». Puis-je cette ironique comparaison ne pas se trouver vraie une fois de plus, à propos des délibérations des soi-disant pacificateurs de l'Europe. Mais que leur échec, s'il doit avoir lieu, et les sinistres abus de la guerre chimique, s'ils se produisent un jour, ne nous empêchent pas de reconnaître qu'il y a pourtant dans la science autre chose que ce maniement implacable des énergies naturelles. Ce maniement même s'accomplit d'après des lois, entendez par là des conditions suffisantes et nécessaires. Cette vérité que toutes les forces de la nature sont ainsi ordonnées et conditionnées, voilà la grande thèse contrôlée et démontrée par cette science qui suppose — ou la raison n'est plus la raison — une intelligence ordonnatrice. S'il y a ainsi des lois fixes pour le vol des avions et pour la chute des bombes, il ne peut pas ne pas y avoir des lois fixes pour la vie des sociétés et celle des nations, et ces nations comme ces sociétés doivent les manifester ces lois par leur malheur et leur bonheur. Les recherches, ces conditions de la santé collective, devrait être la tâche de ces directeurs des peuples qui se réunissent à Genève, mais peut-être découvriraient-ils que la première de ces conditions est d'éviter ces parlores internationales qui ne font le plus souvent qu'exagérer en les soulignant les motifs de désaccords entre les peuples. Le plus essentiel des désarmements ne serait-il pas le désarmement de la parole, le recours à la paix du silence et de la réflexion ? Hélas ! ce n'est pas sur le seul palais de la S. D. N. qu'il faudrait afficher cette devise : « Taisez-vous pour mieux servir ».

Que deviendra la génération littéraire de 1920 ?

A cette enquête de M. Brasillach dans *Candide*, notre collaborateur et ami M. Henri Massis a répondu :

— Tout n'a pas été que publicité, et nous connaissons évidemment des écrivains qui ont eu une idée plus désintéressée de leur art. Mais, par une déviation assez étrange, les jeunes gens d'après guerre n'ont compris par littérature que leur morne vie intérieure. On n'a écrit ni pour distraire, ni pour faire une œuvre, pour créer, on a écrit pour s'éprouver soi-même, pour se connaître, par une sorte de sincérité destructive et dissociante qui fut bien le pire mal de cette époque. Regardez un peu ces séries de « confessions » ! Tout le monde est parti à la découverte de soi-même, et naturellement de ce qu'il peut y avoir en nous de plus trouble, de plus difficile, de plus anormal. Les vices les plus bizarres, les cas les plus spéciaux, tels étaient les sujets à la mode.

— Cependant, n'y avait-il pas, pour les meilleurs de ces écrivains, des excuses et des explications à ces habitudes intellectuelles ?

— Il y en avait sûrement. Lorsque les gens de ma génération sont revenus de la guerre, ils ne pensaient pas trouver ce qu'ils ont trouvé. Songez qu'en 1922, un critique saluait la naissance d'une grande littérature nouvelle, d'un art robuste et clair, accessible à tous, « barbare peut-être à la façon des cathédrales du moyen âge », comme il disait, « mais grandiose, imposant, irrésistible ». Tous les hommes de mon âge ont cru à un *nouveau réalisme*. Quel n'a pas été notre étonnement de voir les maîtres que choisissaient les jeunes gens d'après guerre ! Jamais, au plus fort de leur ferveur, les plus *gidiens* d'entre nous n'avaient parlé

de Gide avec l'enthousiasme et l'extase des nouveaux venus. Nous aurions cru ce stade dépassé, et l'inquiétude, la fuite, reléguées parmi les thèmes d'autrefois. Pas du tout, c'est cela au contraire, que l'on croyait neuf, c'est ce qu'on venait nous proposer comme une découverte. Notez bien que cela s'explique. Les jeunes gens avaient vécu dans une atmosphère où les mots avaient remplacé les idées, où ils voyaient chaque jour les idées les plus belles déguisées, travesties. D'autre part, il y avait une disproportion telle entre les mots qu'on employait autour d'eux et les actes qu'ils voyaient s'accomplir, qu'ils ne pouvaient plus croire aux idées que représentaient ces mots. La guerre, bouleversant tout, leur révélait un monde insensé. Vous connaissez le mot de Radiguet : « Quatre ans de grandes vacances ». Le *Diable au Corps* est d'ailleurs un des plus extraordinaires documents que nous ayons sur cette aventure : des garçons de quinze à vingt ans lâchés dans un monde inhumain. Aussi je comprends fort bien ce qui a pu les séduire par exemple chez quelqu'un comme Gide : c'est la révolte, et la révolte, pourrait-on dire, en ce qu'elle a de naturel et même de bon, la révolte contre un monde faussé, contre un univers moral qui n'est plus que verbal, contre une architecture de conventions et de sottises.

Ils ne pouvaient pas admettre le monde organisé tel qu'il se présentait à eux, et voyaient trop clairement que c'était une duperie. Alors ils se sont jetés à l'extrême, ont refusé d'accommoder le monde à un idéal, de faire rentrer les idées dans les mots. Ils n'ont cherché qu'à fuir, qu'à s'évader : on connaît la fortune de ces expressions. Puis la mode s'en est mêlée, et après les sincères sont venus les exploiters. Mais le premier mouvement était ce que je viens de vous dire.

— Il y a donc peut-être des excuses pour ceux au moins qui y allaient de bon cœur ?

— Oui, car la faute n'en est pas seulement aux jeunes. Ils ont manqué de direction et de conseil. L'autorité a fait défaut, et n'a rien opposé aux dérèglements, aux tentations. Au contraire, toutes les portes se sont ouvertes, on a prodigué l'applaudissement et l'éloge. Jamais un jeune écrivain n'a eu autant de facilités pour débiter. Et maintenant, que voyons-nous ! Après des commencements si aisés, la génération qui est entrée dans la vie littéraire, voici douze ans, s'aperçoit soudain qu'en dépit de quelques réussites individuelles plus ou moins brillantes, elle ne laisse

d'elle qu'une image sans netteté et sans consistance. Les écrivains n'ont eu en commun que l'appétit d'arriver, et leur âge. Il y eut un temps où avoir moins de trente ans semblait suffire à tout. Aussi n'ont-ils songé qu'à « lancer » leurs livres et à gagner de l'argent. Cela même, d'ailleurs, s'effondre, et la spéculation nous a amenés à la crise actuelle. Mais était-ce toute la littérature ? Il n'y a pas eu depuis dix ans une seule grande discussion dont « les jeunes » aient pris l'initiative.

— En effet, la poésie pure, l'Orient et l'Occident, la mystique et la politique, les humanités et la pensée bourgeoise...

— Tous ces débats ont été imposés par des aînés : l'abbé Bremond et Julien Benda ont dépassé la soixantaine, et Berl et Guehenno ne sont pas tout à fait des « jeunes ».

— Cette génération n'aurait songé qu'à elle-même, qu'à approfondir son inquiétude et, le cas échéant, à en profiter ? Elle n'aurait rien produit de vivant, de fécond ?

— S'il est vrai, comme on l'a dit, que les générations littéraires soient de dix ans, celle qui s'est révélée après la gusere a trompé notre attente. On commence à s'en apercevoir. Un des faits les plus curieux est, évidemment, cette série d'examen sévères auxquels on se livre en ce moment, de tous côtés. Les meilleurs de cette génération avouent leur désir d'atteindre à une humanité plus vraie et plus profonde, ils jugent les maîtres encombrants et inhumains qu'ils s'étaient donnés. Ainsi Marcel Arland découvre-t-il aujourd'hui les lacunes d'André Gide, et sans lui enlever son admiration, déclare-t-il qu'il ne peut l'aimer.

— Irions-nous donc vers un avenir meilleur ?

— Le nouveau réalisme que nous attendions en 1920 va-t-il arriver ? Je l'espère sans en être sûr. Mais un certain nombre d'habitudes sont désormais changées. Finie l'époque où on pouvait aller chercher et surprendre le public par une réclame insolite : tout le bruit fait autour d'un livre ou d'un auteur le laisse désormais insensible. Quatre ou cinq noms, évidemment, ont fini par s'imposer à lui, mais ceux qui ont obtenu sa faveur ne sont pas sûrs de la garder : car c'est au tournant de ces dix années prochaines que va se jouer leur destin. Pour les autres, il leur faudra travailler. La vie de l'écrivain va devenir plus sévère, mais il faut espérer qu'il n'écrit plus que par nécessité profonde, et que le temps des besognes littéraires, des livres écrits sur commande, est bien fini. Tout va rentrer dans l'ordre.

Omer ENGLEBERT

minouche



(12,000 exemplaires vendus en deux mois.)

OPINIONS

De Georges Goyau :

Ce nouveau livre atteste une fois de plus les exquis dons d'humour de l'auteur de la *Sagesse du curé Pequet*, et la façon si aisée dont il tire, du bon sens même, des effets de paradoxe.

De l'Intransigeant :

Livre spirituel et agréablement écrit.

De Georges Rency :

L'abbé Englebert est un romancier et conteur débordant d'une verve drue et franche qui fait merveille... Comment s'étonner de l'action certaine que sa littérature exerce sur le public et du grand succès de librairie qu'obtient infailliblement chacun de ses ouvrages ?

PRIX EN LIBRAIRIE : Fr. 22.50.

PRIX DE FAVEUR : Fr. 15.60 pour les lecteurs de la *Revue catholique* qui verseront cette somme au compte chèque postal : « Englebert, Ophain, 122669 ».

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

TÉLÉPHONE 12.76.93

47, RUE DUCALE, 47,
BRUXELLES

300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
retenez ce chiffre
et
soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102